50e Année — 1936 — N° 19

Samedi 9 Mai 1936

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Un Brin de Causette...

Malgré tout les invensions, le cheval reste et restera terjours la pus belle conquête de l'homme — et Dieu sait pourtant si qu'il a fait des jolies conquêtes, à commencer par c'te là de la femme !

Ben avant qui soye question du cheval-vapeur et des douze-chevaux de grand lusque, qui tapent le cent dessus les routes, l'homme a domestiqué et dressé la gente équs, pour s'en servir, d'abord comme bêtes de selle, pis comme bêtes d'attelages et enfin pour le trait, à mesure que les peuples sont devenus sédentaires et qui l'ont crée des races pus lourdes, ben étoffées, avec du poids et du volume.

Nos premiers chevaux, à ce qu'on dit, seriant venus d'Asie et l'auraient débarqué su nos côtes, à l'époque des pirates, qui s'amenaient par chez nous, avec leurs femmes, leurs marmailles et leurs animaux. Pus tard, au Moyen-âge, un coup que les chevaux ont fait souche, on a connu dans tout la Bretagne, le « sommier » bon cheval de bât, le p'tit « roussin » endurant et infatigable, pis les « bidets » comme on en voye encore.

Quant à les pur-sangs, qui courent su les hippoudromes, leur source remonte aux étalons arabes. C'est surtout dampuis Colbert, vers 1664, qu'on a crée les Haras nationaux et qu'on a commencé, pour de bon, à s'occuper de l'amélioration des races chevalines.

Tout le monde savent comme on a réussi, pisque an'hui, en France, nous avons les pus bonnes races, chevaux de selle, d'attelages ou de trait, capabes de faire la nique à tout les meilleures races étrangères. Et c'est point le développement des mécaniques et des automabiles qu'avant ôté le goût du cheval, aussi ben dans les campagnes que dans les villes...

A preuve la grande extension des Sociétés hippiques rurales, qu'ont de pus en pus d'adhérents et d'adeptes enragés — des jeunes gars à cheval su le règlement, comme su leurs montures.

A preuve les champs de courses, quasiment envahis par une foule de monde — qui s'intéressent aux paris mutuels, ou aux belles toilettes, à défaut des canassons.

A preuve les Concours hippiques, qui voyent des cavaliers émérites, des chevaux de haute école et du monde élégant. Ça, c'est du sport, ou je m'y connais point.

Même qu'au Concours Hippique de Nantes — rajeuni et embelli — y venant d'inaugurer un dancinge, une galerie de modes et tout pien d'attracssions, d'exhibissions, de reconstitussions histouriques, des anciens dragons ou cavaliers de l'ancien temps. Les fêtes du cheval avant besoin d'un certain décors, pour attirer le monde, pour flatter l'œil... c'tui là des jolies madames, qui rêvent d'attelages et de belles montures !

maître Jeannot

En 2e PAGE :

Mon Petit Jardin : LES LILAS

Agriculteurs, combattez énergiquement le Doryphore

L'insecte est aujourd'hui connu de tous. Des affiches, des tracts de toute nature, ont suffisamment vulgarisé ses différents aspects pour que nous n'ayons pas à en faire ici la description. Précisons seulement son mode de vie :

Dès les premières chaleurs, les insectes adultes qui l'année précédente avaient pris, dans le courant de septembre, leurs quartiers d'hiver dans le sol, sortent de terre et s'accouplent. Les femelles déposent ensuite à la face inférieure des feuilles de pomme de terre des œufs couleur jaune orangé, accolés les uns aux autres par plaques, et en nombre variable. Une même femelle peut effectuer plusieurs pontes en divers endroits.

Au bout de quelques jours, ces œufs donnent naissance à de petites larves à tête noire, au corps allongé, de couleur rouge orangé. Ces larves dévorent le feuillage, subissent un certain nombre de mues, grossissent et, finalement, s'enfoncent dans la terre pour y devenir d'abord nymphes, puis insectes parfaits. Le cycle complet dure de 30 à 40 jours.

Les insectes parfaits sortent de terre à la fin du cycle et c'est une seconde génération qui apparaît. Au cours de l'année, il peut y avoir trois et quelquefois quatre générations successives. Bien entendu, dans le cycle évolutif tel qu'il vient d'être indiqué théoriquement, il y a des chevauchements correspondant aux intervalles de pontes des femelles, si bien qu'on peut avoir au même moment, dans un même champ, des adultes, des pontes, de jeunes larves, de grosses larves et des nymphes dans le sol. A la fin de la dernière génération, les insectes parfaits s'enfoncent dans le sol, y passent l'hiver à une certaine profondeur, et chaque année, à partir de la fin avril ou du début de mai, assurent de nouveau l'évolution de l'espèce comme il vient d'être dit.

Par ce qui précède, on voit que ce sont les premiers foyers d'invasion qu'il est nécessaire de combattre très énergiquement car, en raison de la prolificité extrême de l'insecte, les dégâts causés par les seconde et troisième générations peuvent être très graves si aucun effort n'en arrête le développement.

Les méthodes de lutte ont déjà été exposées à maintes reprises ; nous ne pouvons que les répéter succinctement.

1° RAMASSAGES. — Dès la fin d'avril, il est nécessaire de procéder à des visites aussi fréquentes que possible des champs de pommes de terre et de ramassedr à la main les adultes, les pontes et les larves, dès que leur présence y aura été constatées. Ils seront détruits par incinération ou par immersion dans du pétrole.

Les ramassages sont les moins coûteux des traitements ; ils sont d'exécution facile, en même temps que sûrs ; ils sont applicables sans délai, sans matériel, sans préparation et sans danger, quel que soit le temps, et permettent d'y associer les enfants. Visites et ramassages doivent être d'autant plus fréquents que le champ de pommes de terre sera contaminé.

2° INCINERATION DES FANES. — Dans le cas où quelques pieds seulement seraient très fortement atteints, on pourra les couper au ras du sol et, après les avoir soigneusement rassemblés, procéder à leur incinération sur un lit de paille arrosée de pétrole.

3° PULVERISATIONS ARSENICALES. — Malgré tout le soin qu'on peut apporter aux ramassages, un nombre parfois assez grand d'insectes échappent à l'attention, c'est pourquoi il est toujours nécessaire de compléter le ramassage par une et même plusieurs pulvérisations arsénicales. Les arsénicaux constituent encore à l'heure actuelle l'un des meilleurs moyens de lutte dont on dispose ; ils agissent comme insecticides d'ingestion. Mais ce sont des poisons très violents pour l'homme et pour les animaux ; l'attention de tous les usagers a été attirée à maintes reprises sur les dangers que présente la manipulation des produits à base d'arsenic et sur les précautions à prendre. Nous n'y reviendrons pas.

Préparations des bouillies. — L'arséniate diplombique est livré par le commerce en poudre ou en pâte. Il suffit de 2 kilos de l'une ou de l'autre de ces préparations pour 100 litres d'eau. Le produit doit être délayé soigneusement d'abord dans une petite quantité d'eau qu'on amène peu à peu au volume total.

L'arséniate tend à se déposer au fond des récipients et il est nécessaire d'agiter assez souvent le liquide au cours de l'opération.

Bouillies cupro-arsénicales. — On a avantage à combiner les traitements contre le Doryphore à ceux qu'on est amené à effectuer également contre le Mildiou de la pomme de terre. On utilisera alors une bouillie cuprique ordinaire analogue à celle dont on se sert pour les traitements de la vigne et dont la formule est la suivante :

Sulfate de cuivre...	2 kg. 500
Chaux	3 kg.
Eau	100 litres.

Lorsque cette bouillie est préparée on y incorpore 2 kg. d'arséniate de plomb en procédant comme il a été dit plus haut.

Sous la dénomination de « Bouillie cupro-arsénicale », le commerce fournit d'ailleurs les produits nécessaires pour ce traitement combiné.

4° POUDRAGES. — Au cours de ces dernières années, le commerce a livré des poudres insecticides contre le Doryphore. Celles-ci sont à base de fluosilicate de baryum, de rothénone, ou contiennent à la fois ces deux produits.

Ces poudres agissent à la fois comme insecticide de contact et d'ingestion, mais leur composition doit comporter une proportion suffisante de principes actifs et elles doivent être répandues à doses convenalbes au moyen de poudreuses. Elles ont le gros avantage de réduire les transports d'eau ou de liquide, mais il y a lieu de tenir compte de leur prix de revient.

On les a présentées comme étant inoffensives pour l'homme ; cependant le fluosilicate de baryum peut présenter quelques dangers et il est nécessaire de prendre les précautions d'usage pour sa manipulation.

⁂

Quel que soit l'insecticide employé, les traitements seront d'autant plus efficaces qu'ils auront été effectués plus tôt. Si les jeunes larves sont facilement détruites par les insecticides de contact ou d'ingestion, les larves plus âgées ayant atteint leur entier développement peuvent se mettre en nymphose plus tôt, dès qu'elles sont touchées par la solution ou par la poudre et sans que leur vitalité ultérieure en soit amoindrie.

Tous ces traitements ne nuisent d'ailleurs en rien à la qualité des tubercules de pommes de terre ; il faudra cependant éviter de répandre des produits arsénicaux sur les légumes ou les fourrages destinés à l'alimentation de l'homme ou des animaux.

Signalons enfin que la déclaration des foyers de Doryphore reste obligatoire, qu'elle doit être faite à la Mairie de chaque commune, en vertu de l'article 9 des lois du 15 juillet 1878 et du 2 août 1879, et que pour la campagne 1936 les livraisons d'arséniate ou d'autres produits insecticides seront faites sans aucune ristourne de l'Etat dans la Loire-Inférieure, ce département étant sur ce point soumis au même régime que ceux qui sont considérés comme anciennement atteints par le Doryphore.

Bien entendu, la Direction des Services agricoles, 12, rue de Strasbourg, à Nantes, se tient à la disposition des agriculteurs pour tout ce qui concerne la documentation ou les renseignements dont ils pourraient avoir besoin à ce sujet.

Le Directeur des Services Agricoles,

A. CHAQUIN.

Fermeture des Bureaux

Du 1er Mai au 1er Octobre, les Bureaux du Syndicat à Nantes seront fermés le LUNDI MATIN.

ECHOS

CONSEIL DES HARAS : M. René Ballière, président de la Société d'Encouragement du demi-sang, a été nommé membre du Conseil supérieur des Haras, en remplacement de M. Henry Chéron, décédé.

⁂

ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DE LA VIANDE : D'après un décret paru à l' « Officiel » du 30 avril, le prix maximum fixé pour les achats visés à l'article 11 de la loi du 16 avril 1935, est porté de 1 franc à 1 fr. 50 le kilogramme vif.

⁂

LE BLÉ DE DEMAIN... En Russie, le docteur Tsitsine aurait créé une nouvelle variété de blé vivace. On lui doit deux variétés de froment dont l'une donnant cinq fois plus de grains que le froment ordinaire, compte jusqu'à 400 grains par épi.

⁂

EN ITALIE : M. Mussolini vient de remettre solennellement des prix en argent à 77 agriculteurs figurant en tête du concours des métayers, dont la famille est installée sur la même terre depuis plus de 100 ans.

Concours Spéciaux à Chateau-Gontier

du 14 au 17 mai 1936

ORDRE DES OPERATIONS

Jeudi 14 mai : Réception des bovins de 15 à 19 heures.

Vendredi 15 mai : Continuation de la réception des bovins de 7 à 10 heures. Opérations des jurys à 15 heures.

Samedi 16 mai : Exposition générale. Opérations des jurys de la race Craonnaise à 10 heures. Visite officielle à 15 heures.

Dimanche 17 mai : Exposition des bovins. Distribution des récompenses à 16 heures.

Sur la demande qui en a été faite au Comité d'organisation, une Exposition de Machines et Produits agricoles et industriels sera installée dans l'enceinte du Concours.

Concours d'Animaux Reproducteurs à la Roche-sur-Yon

Un concours d'animaux reproducteurs se tiendra à La Roche-sur-Yon les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin prochain. Les animaux devront arriver dès le 5 juin dans l'après-midi. Les opérations des jurys chargés de les classer par ordre de mérite auront lieu le samedi dans la matinée. Ce même jour, ainsi que les deux jours suivants, le public sera admis à visiter le concours. Le départ des animaux se fera vers la fin de l'après-midi du lundi.

Ce concours sera ouvert à tous les animaux de la race parthenaise et de ses variétés (vendéenne et nantaise), quelle que soit leur provenance.

Il comprendra également des bovins charolais et Maine-Anjou, des moutons et des porcs ; mais les animaux de ces dernières races ou espèces devront appartenir à des exploitations situées dans le département de la Vendée.

Les renseignements concernant ce concours devront être demandés au Directeur des Services agricoles, 38, boulevard Aristide-Briand, La Roche-sur-Yon.

Pour les Vignes gelées

Nous rappelons qu'à la suite des gelées du vignoble, ceux qui s'estiment particulièrement éprouvés peuvent fare des déclarations dans leurs mairies pour demander des indemnités au titre des calamités agricoles. Autant que possible ne pas attendre.

Les fonds répartis seront sans doute très peu élevés, mais par la suite ces déclarations pourront ne pas être inutiles pour la défense des vignobles astreints aux contraintes de la distillation obligatoire et du blocage, en notre Pays nantais.

Echelonnement des Enlèvements des Vins de la Propriété

Une nouvelle tranche d'un dixième de la récolte de vin vient d'être libérée. Le décret est paru au « Journal Officiel » du 2 mai 1936.

Le calcul portera sur la partie de la récolte laissée libre, après application du blocage définitif — et non plus du blocage prévisionnel comme pour la première tranche.

La quantité que le viticulteur pourra alors sortir, plus celle qu'il a déjà été autorisé à sortir au titre des 4/10es devront représenter les 5/10es (ou la moitié) de ses disponibilités actuelles. Par disponibilités actuelles, il faut comprendre les stocks libres des années antérieures plus la partie de la récolte 1935 non soumise au blocage définitif.

Cette quantité de 5/10es devra être, au minimum de 200 hectos, ou de 30 % des quantités totales de vin détenues par le récoltant, y compris les vins bloqués.

Si la nouvelle tranche d'un dixième accuse un chiffre inférieur à 100, elle sera portée au minimum de 100 hectolitres prévu par l'article 8 du décret-loi du 30 juillet 1935.

Si, par exemple, un viticulteur a déjà expédié 118 Hl au titre des 4/10es, et que ses 5/10es, après application de son blocage définitif, soient de 170 Hl, il pourra expédier non pas 200 — 118 = 82 Hl, mais bien encore le minimum, c'est-à-dire 100 Hl.

Cette nouvelle libération sera particulièrement bien accueillie par nos amis producteurs de Gros-Plant, en hausse à la suite de la gelée.

DE CAMIRAN

A l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture

Le Comité permanent général de l'Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture a tenu sa dernière réunion le 23 avril.

Le président, M. Joseph Faure, a invité le Comité à procéder à la désignation de délégués de l'Assemblée permanente dans diverses Commissions importantes où se débattent des questions touchant de près les intérêts agricoles, notamment à la Commission centrale des Evaluations foncières pour les impôts directs et taxes assimilées et à la Commission d'études chargée d'examiner les plans de transport, en vue de la coordination des transports ferroviaires et routiers.

Le Comité permanent général a ensuite préparé les travaux de l'Assemblée permanente qui tiendra ses réunions et sa session du 26 au 29 mai.

Enfin, le Comité permanent général a pris toute une série de décisions pour les questions d'actualité qui lui étaient soumises et concernant en particulier les importations de céréales en admission temporaire ; la réforme et la situation des marchés à terme à la Bourse du Commerce de Paris ; la participation de l'agriculture à l'Exposition internationale de Paris 1937 ; la codification des usages locaux à caractère agricole ; l'application à l'agriculture de la loi sur les allocations familiales ; les conditions de réalisation de l'apprentissage agricole ; la loi du 19 mars 1936, portant institution et organisation d'un Conseil national économique.

LES PRIX D'ATTELAGE AU CONCOURS HIPPIQUE

« Clichés Phare ».

Le premier prix des attelages à un cheval

le cheval

Au Concours Hippique de Nantes

Les premières journées du Concours Hippique se sont déroulées depuis samedi, 2 mai, dans leur nouveau cadre du terre-plein de la Bourse. Ce nouvel emplacement recueille tous les suffrages avec ses aperçues vers l'ouest sur la Loire, le Pont transbordeur et les hauteurs de Sainte-Anne, vers l'est sur le Palais de la Bourse, la flèche de Saint-Nicolas et les antiques maisons de la Petite-Hollande, celle de Carrier en premier lieu.

Les épreuves se courent sur un terrain parfait et de dimensions cadrant beaucoup mieux avec les exigences du sport hippique sous toutes ses formes.

Les détails des différentes épreuves sont donnés chaque jour par les journaux nantais. Avec satisfaction et fierté, signalons les succès remportés depuis dimanche par des chevaux appartenant à nos élevages de Loire-Inférieure et de Vendée, dans toutes les épreuves où ils se sont mesurés avec des concurrents des autres régions.

Samedi, dans le Prix du Début, le cheval classé premier est Jaseur, un fils d'Ignotus, pur sang, élevé chez M. Joyau, à Saint-Etienne-de-Montluc. La troisième est Kyrmelia, une magnifique rouanne de 4 ans, fille de Petsik, p. s., née au Pellerin, chez M. Jules Soliman, et sœur du célèbre Bohémien, que tant de fois le capitaine Gudin de Vallerin mena à la victoire dans les Concours internationaux.

Dans le Prix de la Marne (officiers), Haute-Volta, par Coq-Gaulois, demi-sang, née à Montoir, chez M. Joseph Corbé, est troisième dans l'épreuve, qui ne compte pas moins de 90 chevaux.

Lundi, le Prix de l'Ourcq (officiers) revient à la même Haute-Volta, qui l'emporte sur plus de 50 concurrents. Notons que cette splendide jument, payée 30.000 francs par l'Etat au Concours Central de Paris, est de la même souche que El-Taillée, qui à Saumur fait partie de l'équipe internationale, après avoir obtenu la prime d'honneur au Concours Central à Saumur, et est la sœur de Grand-Luxe, étalon du dépôt de La Roche-sur-Yon, en station à Vue, où il a produit des chevaux de trois ans, très remarqués aux épreuves qui se sont déroulées en février à la Gourmette.

Le Prix de Saint-Georges (gentlemen) est l'apanage de Idéal, un fils de Louroudside, étalon de La Roche-sur-Yon, qui a produit la même année Kiou-Siou, l'excellent demi-sang du comte Le Gualès de Mézaubran, invincible au plat et en obstacles, et une foule de vainqueurs dans les Concours.

Le Salage des Meulons de foin

Les agriculteurs qui pour certaines raisons ne peuvent pas pratiquer intégralement la méthode de Solages telle qu'elle est décrite par l'auteur trouveront ci-dessous des conseils pour le salage des meulons.

Nous empruntons à un intéressant article de M. Jaguenaud la description de cette adaptation :

« Le procédé est simple : il consiste à saler le foin pendant sa mise en meules dans les champs.

» Il suffit de rassembler, dans la prairie, en meules d'un ou plusieurs quintaux, le foin simplement essoré, après vingt-quatre heures en moyenne, en le salant, par couches successives, pendant le montage des meules. La quantité de sel à introduire peut être évaluée de 1 à 2 kilos par quintal de foin, suivant qu'il est plus ou moins essoré. Le mieux est de ramasser les andains sans fanage si le foin n'est pas trop épais. Dans le cas contraire, on le retournera simplement pour hâter et régulariser la dessication partielle.

» Le foin ainsi traité finit par se dessécher en meules, et cette dessication s'obtient à froid, ou avec une très légère augmentation de température. La moisissure n'est donc pas à craindre et le sera d'autant moins que le sel aura été mieux réparti.

» Ce procédé permet d'étendre l'emploi du sel à toutes les exploitations, alors que l'on reprochait au salage en grange de n'être accessible qu'à la grande culture et aux exploitations possédant des greniers ou des hangars vastes et bien aérés, permettant à la dessication de bien s'achever.

» Il fallait aussi assurer une rentrée des fourrages assez lente pour éviter l'échauffement. Ici, ces inconvénients n'existent plus et la dessication s'achève sans danger dans la prairie. Au bout d'une ou deux semaines, on peut engranger les meules sans aucune crainte, car le sel aura été dissous complètement et aura produit son effet.

» Il est impossible, d'autre part, par ce procédé nouveau, de conserver avec toutes leurs qualités et avec toutes leurs feuilles, non seulement les fourrages artificiels et naturels ordinaires, mais les fourrages annuels tels que vesces, trèfle incarnat, sorgho menu, péruvien gras, auxquels la dessication complète fait perdre une grande partie de leur valeur.

» J'estime donc qu'il doit attirer l'attention des cultivateurs et plus particulièrement dans les régions où les seuls fourrages secs sont précisément des plantes annuelles. »

J'ajoute simplement que grâce au râteau-fane et au râteau à cheval ordinaire, on peut exécuter rapidement le rassemblage des fourrages à mettre en tas.

En résumé, il y a intérêt, pour tous ceux qui ne sont pas outillés pour imiter complètement M. de Solages, de diviser en plusieurs phases les travaux de la fenaison :

1° Faucher les fourrages au moment le plus favorable à leur qualité, c'est-à-dire lorsque la majorité des plantes est en fleurs. — 2° Le lendemain, sauf mauvais temps, mettre en tas un peu grands et saler, par couches, à la dose voulue. — 3° Lorsque la fauchaison et la mise en tas sont terminées, charger, véhiculer et décharger à la grange un fourrage qui, entre temps, aura fermenté et séché à l'abri de toute altération et qu'il n'y aura plus dès lors aucun inconvénient à tasser à la grange.

Grâce à cette méthode rationnelle et économique (puisque le prix du sel aura été remboursé plusieurs fois par l'économie de main-d'œuvre réalisée), on aura ainsi rentré à l'abri de tout orage, un fourrage plus abondant et plus riche, possédant une valeur alimentaire supplémentaire de 20 à 40 pour 100, que les animaux consommeront plus intégralemlut et avec plus de profit.

UNE BALANCE COMMERCIALE... FAVORABLE

Ces deux pays séparés par plus de dix mille kilomètres de distance entretiennent des relations commerciales à sens quasi unilatéral, si l'on s'en rapporte tout au moins aux valeurs. L'un d'eux n'introduit-il pas pour 114.091.000 francs (année 1935) de marchandises sur le territoire de l'autre, qui ne lui en envoie que pour 3.036.000 francs (même année).

Vous vous demandez quels sont ces pays ? Ne cherchez plus. La revue « Chambres d'Agriculture », 33, rue d'Amsterdam, Paris (numéro spécimen gratuit sur demande) nous apprend qu'il s'agit du Japon et du Maroc. Le Japon importe en effet au Maroc 14.530 tonnes de produits pour 114.091.000 francs, tandis que le Maroc lui en envoie 26.210 tonnes pour 3.036.000 francs. Qu'attendent les industriels français pour conquérir ce marché situé à leur porte?

Pouvons-nous lutter victorieusement contre la concurrence étrangère ?

C'est quotidiennement que nous entendons le même refrain sur la mévente de nos fruits et des lamentations à longueur de jour sur la concurrence du fruit étranger sur les produits nationaux, mais à qui la faute ? Faisons un grand mea culpa et reconnaissons que le succès des Américains et autres tient uniquement à la qualité et à la présentation de la marchandise qu'ils lancent sur le marché.

On ne saurait trop le répéter : produisons des fruits sains, c'est-à-dire sans vers ; donnons à nos arbres les soins d'hygiène nécessaires et surtout défendons-les contre les parasites. Pour vaincre, il suffit donc de volonté et de persévérance.

Les Américains nous ont démontré l'excellence des traitements aux huiles blanches minérales ; on commence à les appliquer chez nous avec un succès qui se confirme chaque année. Il existe un insecticide à base d'huile minérale, le Volck, qui nous vient précisément d'Amérique où il fait merveille depuis trente ans. Le Volck possède un pouvoir de destruction autant dire absolu, il s'attaque à l'œuf aussi bien qu'à l'insecte qu'il enveloppe d'une mince pellicule qui provoque l'asphyxie.

Avec le Volck, qui n'est pas toxique, il n'y a aucun danger pour l'homme et les animaux, aucun danger non plus de brûlures pour les feuillages, les fruits ni les arbres traités, grâce à sa pureté parfaite.

Son pouvoir mouillant est remarquable et son mélange avec l'eau des plus faciles.

Ajoutons que quelques heures après une pulvérisation, les fruits ne conservent aucune odeur, aucun goût désagréables.

Enfin, et ceci n'est pas négligeable, le Volck ne revient pas cher et peut être employé avec n'importe quel pulvérisateur.

Ecrire sans tarder au fabricant de ce produit en France : La Standard Française des Pétroles S. A. (Département Volck), 82, avenue des Champs-Elysées, Paris.

Cette Société vous fournira gracieusement tous renseignements utiles. Elle vous donnera même, si vous le lui demandez, des conseils de techniciens éprouvés attachés à sa direction.

Chemins de Fer de l'Etat

CONCOURS HIPPIQUE de NANTES

Le Concours Hippique de Nantes, qui aura lieu du 2 au 10 mai 1936, s'annonce comme devant être particulièrement brillant.

Profitez de la *réduction de* 50 % qui sera consentie pour Nantes, le dimanche 10 mai 1936, au départ des gares désignées ci-après :

Paimbœuf, Bourgneuf-en-Retz, Cholet, Guémené-Ville, Segré, Saint-Mars-la-Jaille, Pornic, Sainte-Pazanne, Clisson, Blain, Candé.

Aperçu de quelques prix :

Paimbœuf : 1re cl. 28 fr., 2e cl. 19 fr., 3e cl. 13 fr.; Pornic : 1re cl. 27 fr., 2e cl. 19 fr., 3e cl. 13 fr.; Bourgneuf-en-Retz : 1re cl. 19 fr., 2e cl. 13 fr., 3e cl. 9 fr.; Sainte-Pazanne : 1re cl. 13 fr., 2e cl. 9 fr., 3e cl. 6 fr.; Cholet : 1re cl. 32 fr., 2e cl. 22 fr., 3e cl. 15 fr.; Clisson : 1re cl. 13 fr., 2e cl. 9 fr., 3e cl. 6 fr.; Guémené-Ville : 1re cl. 31 fr., 2e cl. 21 fr., 3e cl. 14 fr.; Blain : 1re cl. 20 fr., 2e cl. 14 fr., 3e cl. 9 fr.; Segré : 1re cl. 39 fr., 2e cl. 27 fr., 3e cl. 18 fr.; Candé : 1re cl. 30 fr., 2e cl. 20 fr., 3e cl. 14 fr.; Saint-Mars-la-Jaille : 1re cl. 24 fr., 2e cl. 16 fr., 3e cl. 11 fr.

***

FOIRE-EXPOSITION DE LA ROCHE-SUR-YON

Le dimanche 10 mai 1936, des billets spéciaux, *réduction de* 50 % *pour La Roche-sur-Yon*, seront délivrés au départ de toutes les gares situées sur les sections de ligne de : Chantonnay, Luçon, Les Sables-d'Olonne, Croix-de-Vie-Saint-Gilles, Challans et Clisson à La Roche-sur-Yon.

Cette Foire-Exposition sera très importante.

C'est donc une occasion de profiter des prix très réduits pour visiter les stands de cette Foire-Exposition.

Aperçu de quelques prix :

Chantonnay : 2e cl. 11 fr., 3e cl. 7 fr.; Luçon : 2e cl. 11 fr., 3e cl. 7 fr.; Les Sables-d'Olonne : 2e cl. 11 fr., 3e cl. 7 fr.; Commequiers : 2e cl. 13 fr., 3e cl. 8 fr.; Challans : 2e cl. 16 fr., 3e cl. 11 fr.; Clisson : 2e cl. 15 fr., 3e cl. 10 fr.; Montaigu : 2e cl. 12 fr., 3e cl. 8 fr.

Moyens de Lutte contre le Doryphore

AVANTAGES DES POUDRES FLUOROTÉNONÉES

Dans un précédent article, consacré à l'avantage des poudres sur les pulvérisations, dans la lutte contre le doryphore, nous indiquions que les meilleurs résultats dans la destruction de cet insecte avaient été obtenus à l'aide de poudre à base de plantes à roténone broyées et de fluosilicate de baryum, dites poudres fluoroténonées.

Quelles sont les raisons de ce succès ?

Au point de vue chimique, il y a accord parfait entre les deux produits : le fluosilicate antiseptique s'opposant à la décomposition des matières organiques et sa réaction acide étant favorable à la roténone.

Au point de vue physiologique, les effets des deux sortes de principes actifs se renforcent l'un par l'autre : le fluosilicate ajoute son action insecticide d'ingestion ; la plante roténonée paralyse l'insecte et l'empêche de se débarrasser de la poudre, permettant ainsi au fluosilicate d'agir à son tour par contact.

En fait, la pratique a confirmé la théorie. Quelques heures après le traitement, les larves sont à terre, mortes ou mourantes. Les adultes ailés commencent aussi à tomber et le soir ou le lendemain, on les trouve morts à quelques mètres des pieds traités.

Cette efficacité totale des poudres fluoroténonées, non seulement contre les larves des doryphores, mais contre les adultes, est la preuve d'un pouvoir insecticide remarquable étant donné que l'adulte est extrêmement difficile à détruire. Cependant sa disparition est d'un très grand intérêt pour arrêter l'expansion de l'invasion.

Nous concluons en disant que l'emploi opportun d'un produit fluoroténoné, ayant fait déjà ses preuves, c'est-à-dire le Bortox-Concentré, poudre particulièrement fine et adhésive, permettra d'arrêter immédiatement, sans danger pour l'homme, les animaux domestiques ou le gibier, et très économiquement, tous les dégâts que pourra produire cette année, dans les champs de pommes de terre, l'invasion toujours accrue du doryphore.

J. DE LA VERRIE,
Ingénieur agronome.

La Vie Syndicale

Saint-Marc-sur-Mer

Dimanche 10 mai, à 10 heures, à la Mairie annexe de Saint-Marc, Assemblée générale ordinaire de la Caisse locale de Crédit agricole mutuel.

Saint-Julien-de-Concelles

Dimanche 17 mai, à 10 heures du matin (heure légale), Ecole des garçons, à Saint-Julien-de-Concelles, réunion des PRODUCTEURS DE CHANVRE.

Paiement des cotisations.

Nombreuses questions diverses.

Présence indispensable, sous peine d'amende.

Le président :
Marcel CHAUVEAU.

Station Pomologique de Caen

Une série de cours et exercices pratiques de cidrerie, d'une durée de six jours, aura lieu à la Station Pomologique de Caen du 8 au 13 juin 1936.

Ces cours, qui s'adressent particulièrement aux Cidriers et propriétaires-récoltants, ont pour but : 1° De donner des connaissances théoriques et pratiques relatives à la fabrication et à la conservation des cidres ; 2° De faire connaître les procédés de dosages les plus indispensables pour contrôler les matières premières et les produits fabriqués (dosages des sucres, alcool, des diverses acidités, examens microscopiques, etc...).

Le programme est envoyé sur demande. Le nombre des auditeurs étant limité, la liste des inscriptions sera close dès qu'il n'y aura plus de places.

Liens de Gerbes

Liens de gerbe Sisal câblés, trois fils, qualité extra, longueur 1m40 garantie avec boucle et bout rouge.

99 fr. 75 le mille

Prix net, départ Nantes, jusqu'à épuisement. Nous transmettre les ordres dès maintenant au Syndicat.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU BLÉ

Après une poussée de hausse importante, les cours du blé se sont difficilement maintenus. Malgré tous les efforts faits, ils se sont amenuisés de 7 à 8 francs par quintal. Pourtant, le temps a été favorable à la consommation, nous n'avons pas eu de ces graves épidémies qui diminuent pendant un mois ou deux les besoins de farine. Les cours sont en régression uniquement parce qu'il n'y a pas de demandes ; que le marché se traîne lamentablement sans acheteurs.

Le réveil viendra-t-il ? nous voulons l'espérer. Les éléments de hausse sont nombreux. La récolte en terre est en mauvaise posture, dans pas mal de régions ; les pluies continuelles ne peuvent l'améliorer ; les stocks ont considérablement diminué, etc... Mais nous avons une contre-partie grave qui est la sous-consommation du pain. Quitte à ennuyer nos lecteurs et nos amis, nous répéterons inlassablement que nous ne sommes pas en crise de surproduction, mais en pleine crise de sous-consommation.

Nous avons sous les yeux une statistique de l'Institut International d'agriculture de Rome qui indique : La consommation moyenne du pain par tête d'habitant en France, de 1909 à 1914, était de 610 grammes par jour ; elle est tombée en 1933 à 375 grammes, soit une diminution de 235 grammes par tête et par jour, représentant, traduit en blé, une diminution de 26.400 quintaux pour une population de 40 millions d'habitants.

Nous pensons sincèrement que ces chiffres sont trop élevés ; d'autres statistiques plus récentes estiment la diminution à 17 millions de quintaux. Ceci explique mieux que tous autres commentaires la situation actuelle du marché.

Nous ne renouvellerons pas ici les causes de cette sous-consommation. Nous sommes devant un fait indiscutable et cruellement éloquent. Il nous faut réagir. Une politique nouvelle doit s'instaurer au plus tôt si nous ne voulons pas aller au-devant d'un désastre agricole irréparable.

Et il n'y a qu'un remède, un seul, pour l'empêcher : le retour à la qualité, à la qualité intégrale de notre pain. Il est l'aliment le mieux équilibré et de beaucoup le moins cher. C'est la plus rationnelle et la plus énergétique des denrées d'alimentation. Qu'attend-on pour faire le nécessaire ?

Nous ne reprendrons pas nos discussions sur la nécessité d'augmenter la qualité moyenne de nos blés indigènes, de les moudre intégralement et rationnellement, de panifier honnêtement et loyalement la farine de qualité ainsi fournie. Toutes les corporations doivent se comprendre, s'entendre et se compléter. Sans cela, pas de salut. L'Association générale des Producteurs de blé l'a bien compris, qui demande des ententes interprofessionnelles régionales pour l'amélioration rapide de notre pain. Encore une fois, nous jetons le cri d'alarme, car nous estimons que la crise du blé se résume nécessairement et en dernière analyse en une question de « qualité ».

E. TOURNEUR.

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».

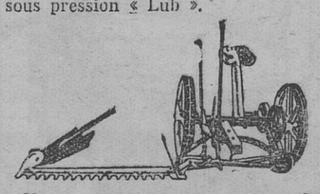

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1936, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval.	1.735 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim.	1.810 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux.	1.860 »
Nouveau type à bain d'huile système parfait. Coupe 1 m. 30.	1.910 »

Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, 215, 225 ou 235 francs, suivant largeur.

FAUCHEUSES A MOTEUR, nous consulter.

Hache-Herbes

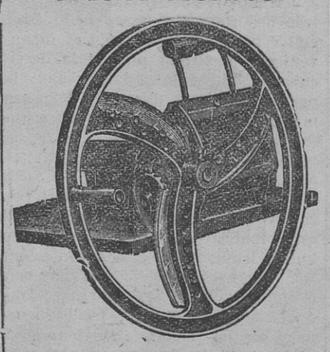

Indispensables pour l'élevage des volailles. Peuvent hacher très finement : choux, feuilles de betteraves, orties, herbes, etc... Sont livrés montés sur planchette.

A 3 lames, volant de	0m47...	108 fr.
4 —	0m47...	120 »
4 — sur pieds élevés..		190 »

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.

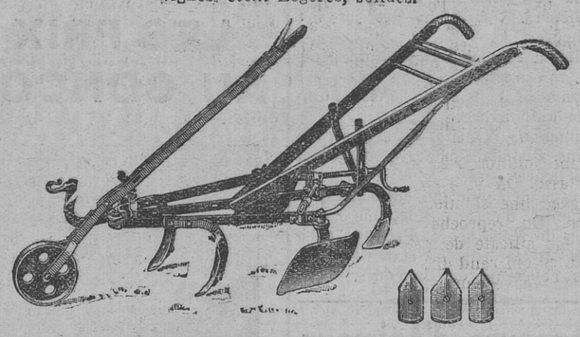

Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m..... 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m ; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage)..... 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)..... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux
Majoration de 10 fr. pour Manchérons en bois

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Râteaux à Cheval

Entièrement en acier; dents plates, embrayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :

22 dents, larg. travail	1m95.	1.060 fr.
24 — — —	2m10.	1.100 »
26 — — —	2m25.	1.140 »
28 — — —	2m40.	1.180 »

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents et Bonification de transport déduite sur facture.

Autre marque tout acier, essieu rigide, à fusées interchangeables, fortes dents nervurées de 21 m/m.

20 dents, larg. totale	1m90...	900 fr.
24 — —	2m20...	950 »
26 — —	2m30...	975 »
28 — serrées	2m20...	995 »
30 — —	2m60...	1.025 »

Remise à nos Adhérents et Bonification transport.

Râteaux-Faneurs

Bon modèle. Nous consulter.

Soufflets à Vignes

Bon modèle courant..... 13 50

Prix net pour nos adhérents. En vente à nos bureaux du Syndicat, à Nantes.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Noueur modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie 10 ans

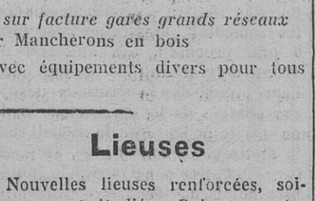

Dernier modèle tout acier.

Coupe	1m50 avec charriot...	5.600 fr.
—	1m80 — ...	5.750 »
—	2m10 — ...	6.050 »
Grand porte-gerbes.....		230 »

Conditions pour nos adhérents.

Soufreuses à dos

Très bonne marque. Prix nets, départ Nantes, jusqu'à épuisement :

A DOUBLE EFFET..... 115 fr.
A SIMPLE EFFET..... 95 »

Hangars Agricoles

Tous modèles. Nous consulter.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.

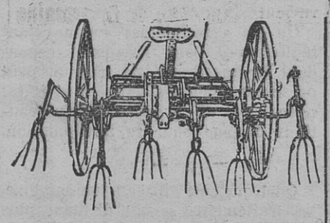

Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.225 fr.
Modèle léger, à roues basses 1.100 »

Livrées montées, port remboursé sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 5 rangs de dents. Largeur 1 m. 85, 1.850 francs.

Tous modèles. Nous consulter.

Tondeuses à Gazon

Fabrication soignée ; traction extra-légère. Système de réglage pour couper haut ou ras et pour regagner l'usure des couteaux après un long usage.

	Largeurs de coupe			
Tond.	25 cm.	30 cm.	35 cm.	40 cm.
3 lames.	225 fr.	240 fr.		
4 lames.	236 »	250 »	260 fr.	
4 lames à billes.	260 »	280 »	290 »	300 fr.

Prix départ. — Remise aux adhérents. — Pour tondeuses à moteur, nous consulter.

Rouleaux de Jardin

Rouleaux de jardin et tennis, à bords arrondis en 2 billes, complets :

Sans contre-poids :

Larg.	Diam.	Poids	Prix
0m50	0m40	83 kg.	275 fr.
0m50	0m50	123 —	380 »
0m60	0m60	155 —	520 »

Avec contre-poids :

0m50	0m40	104 kg.	370 fr.
0m50	0m50	160 —	480 »
0m60	0m60	218 —	630 »

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Machines à Laver

Nous consulter.

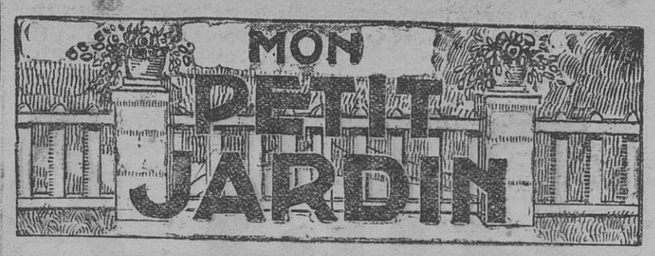

LES LILAS

Variétés - Culture - Multiplication

Les Lilas ! ce nom semble un morceau de printemps, il évoque non seulement un coin de banlieue parisienne où il dut y en avoir beaucoup jadis, mais aussi la célèbre « closerie des lilas » chère aux « escholiers » du bon vieux temps, alors qu'on vivait chichement mais sans les graves soucis du temps présent.

S'il est un arbuste romantique, c'est bien celui-là, celui dédié à « Charles X » dit Lilas Royal, fait revivre à nos yeux toute une époque, avec son superbe ton pourpre, lilacé, foncé, à thyrses très grands et compacts, qui, ô miracle, par l'art de forceur et dans des bâches obscures et chaudes, se mue en beau lilas blanc du rose. Et pour ceux qui ont connu l'adorable coin de campagne enclavé dans Paris, que fut la butte Montmartre d'autrefois, peut-on la concevoir sans touffes de lilas, donnant âme et charme à ses venelles touffues et à ses jardinets d'artistes !

Et la race de « Marly » n'évoque-t-elle pas aussi un bien joli coin, race si utile et si employée pour le forçage.

Il m'avait donc paru nécessaire, « quand les lilas refleuriront », de parler de ce bel arbuste dont bien peu de jardins sont démunis, non pas d'en faire une étude botanique, ce qui m'entraînerait beaucoup trop loin, mais de parler des races horticoles qui ont produit, sous la main habile des hybridateurs tels que Lemoine, de Nancy, de si beaux métis.

Parlons un peu de son origine. Le Lilas commun, ou Syringa vulgaris-L., est un grand arbrisseau de 3-4 mètres de haut, devenant parfois un petit arbre pouvant atteindre 8 mètres, se ramifiant vite, à beau feuillage touffu, ayant des fleurs réunies en thyrses avec comme couleur-type le violet lilas mais donnant de nombreux dégradés, notamment de jolis mauves, et atteignant dans certaines variétés un beau blanc pur. Nous reparlerons un peu plus tard des coloris, une fois arrivé aux variétés.

Le Lilas passe pour être originaire de l'Asie-Mineure, et a l'air de se comporter en plante indigène en Hongrie, Transylvanie, Serbie.

Comme souvenir historique, on sait que Busbec, ambassadeur des Pays-Bas à Constantinople, l'amena de cette ville pour le répandre dans l'ouest de l'Europe, en 1562, sous le nom anglais de Lilac.

Depuis, Desfontaines dit qu'on parle du Lilas de façon nette et précise depuis 1565, et cela grâce au botaniste Matthiole ; à partir de ces époques sa propagation fut rapide dans toute l'Europe, elle y est à présent subspontanée dans toute la zone tempérée et croît bien en plein air en Norvège. L'arbuste tient par des froids de 25 à 30°, la nature assure sa propagation de rejets et de graines. Il vient à peu près dans tous les sols. Il est précieux en sylviculture, grâce à ses racines drageonnantes, pour tenir les terres des talus et éviter les éboulements. A l'état jeune son bois est blanc, puis avec l'âge il devient rosé, veiné, marbré de brun rouge au cœur chez les vieux sujets. Le bois est lourd et peut faire un bon bois de feu.

Dans la race L. de Perse (syringa persica) on a des fleurs à odeur fine et pénétrante, de couleur pourpre pâle ; cette race habite la Perse Occidentale, le Caucase, et aurait été introduite en Europe vers 1640.

Voici une liste de très bonnes variétés, on y verra une gamme de coloris nombreux évoluant dans les tons lilas, rouge, violet, ardoisé, purpurin et blanc pur.

Abel Chatenay : double blanc.

Alphonse Lavallée : double, bleu nuancé violet.

Blanc Virginal : blanc, grands thyrses.

Charles Joly : double, violet rougeâtre foncé.

Casimir Périer : double, blanc.

Comtesse Horace de Choiseul : double, blanc.

Congo : rouge vif, grands thyrses.

Crorcels (de) : rouge carmin brillant, devient jaunâtre au forçage.

Docteur Lindley : violet purpurin, supérieur à Charles X.

Duc de Massa : double, lilas ; énormes thyrses.

Lucie Baltet : rose.

Macrostachya : rose carné, thyrses énormes, extra.

Madame Abel Chatenay : double, blanc pur, thyrses compacts, très beau.

Madame Lemoine : double, blanc.

Madame Casimir Périer : double, blanc crème, le plus beau des blancs.

Mademoiselle Fernande Viger : blanc pur, grands thyrses.

Marie Legraye : blanc pur, très florifère, le plus estimé pour le forçage.

Maxime Cornu : double, lilas rosé, à boutons rouges.

Michel Buchner : double, lilas rosé.

Monument Carnot : lilas bleuâtre, grandes fleurs et gros thyrses.

Negro : pourpre, violacé foncé, grands thyrses.

Olivier de Serres : double ; lilas mauve, à très grandes fleurs.

Philémon : lilas ardoisé foncé, thyrses énormes.

Président Loubet : double, lilas rougeâtre très foncé.

Président Carnot : lilas pâle, longs thyrses.

Président Grévy : double, bleu cobalt, très grands thyrses.

Président Massart : rouge purpurin, à grandes fleurs, très beau.

Trianon (de) : rouge purpurin

Souvenir de Louis Spath : pourpre écarlate, forçage facile.

Souvenir de Louis Thibaut : double, rouge clair, très grandes fleurs.

Virginité : lilas très tendre.

Comme on le voit, il existe des races simples et des races doubles, toutes ont leur charme. Les unes plus légères, les autres plus corsées.

Pour la culture de ce bel arbuste, voici ce qu'il faut savoir : ceux qui voudront faire des semis stratifieront la graine en décembre-janvier en sable frais, mais non très humide, on sèmera au printemps et on fera s'il le faut des bassinnages.

Si on sème en juillet, à maturité de la graine, on pourra abriter un peu les jeunes sujets pour leur début, en pays à hiver rude.

Comme dans tous les semis, un semis pratiqué un peu clair, si on a la place, évitera le repiquage du plant. Le lilas se multiplie aussi par marcottage en butte ou cépée ou de drageons, mais il faut alors qu'un pied issu de drageon drageonnera lui-même toujours après.

Mais un mode pratique de multiplication est le greffage en écusson sur le lilas commun à fleur rose ou rouge, de la variété dite de « Marly ». On l'écussonnera alors assez tôt : en juillet, à œil dormant : rez-terre, ou encore sur tige, si l'on veut préparer des petits sujets décoratifs en tête avec pieds nus pour des plates-bandes à la « française ». Cette méthode n'empêche nullement de tenter l'écussonnage à œil dormant au réveil de la sève, avec greffon pris sur un rameau de l'année précédente, conservé dans le sable en cave ou cellier. Avant d'écussonner, il faut nettoyer avec soin les sujets de leurs bourgeons souterrains qui, laissés libres, pourraient par la suite affamer le greffon. Ne fait-on pas, du reste, de même avec l'églantier ?

Il faudra choisir les yeux greffons avec soin dans la partie moyenne du rameau (comme d'usage), car les yeux rudimentaires de la base ne se développent guère, et les yeux renflés du sommet risquent de donner des fleurs et non du bois.

Le praticien Ch. Baltet avait jadis fait la remarque que le lilas blanc était un mauvais porte-greffe. Il a toujours donné la préférence au lilas de Marly comme sujet.

Le troène est aussi un bon sujet mais de durée beaucoup plus courte. Il faut choisir pour créer des pépinières de lilas un terrain pas trop sec, car la sève s'y arrête tôt, ni trop humide car la plante souffre et ne pousse également plus.

Le lilas est très attaqué par les « turcs » de hanneton ; on espace les sujets le plus souvent à 0 m. 40 avec des interlignes de 0 m. 50, pour nettoyer le sol avec les outils.

Cette distance suffit avec des sujets vendus assez jeunes, ou chez des particuliers, utilisés de suite.

On peut constituer avec les lilas de fort belles bordures de massifs ou même des massifs entiers. On voit par ces quelques lignes combien sa culture est facile ; pour ceux qui ne veulent que planter, on trouve toutes greffées dans le commerce les belles variétés ci-dessus indiquées.

N'hésitons donc pas à en planter, avec tant d'autres jolis arbustes à floraison printanière dont je parlerai par la suite ; évitons ces tristes jardins, à dominante de fusains verts, arbuste fort respectable et utile, je l'avoue, mais... qu'on trouve en exemplaires nombreux et, disons-le, trop peu variés, à toutes les terrasses des cafés.

G. DURIVAULT,
Ingénieur horticole.
Conservateur des Parcs et Jardins de Nantes.

PIÈCES D'OR

L'or, « métal-vedette », fait l'objet de nombreuses conversations, sinon de nombreuses conversions... A la moindre sortie d'or des caves de la Banque de France, à la moindre rentrée de métal jaune, tour à tour, émoi et satisfaction. Et cependant, parmi les jeunes en particulier, ceux qui sont nés vers 1910 et depuis, combien ont vu circuler l'or dans la circulation monétaire ?

Ce temps reviendra-t-il ? La revue « Chambres d'Agriculture » nous apprend qu'en 1935 il a été frappé 6.102.100 pièces d'or françaises de 100 francs, ce qui constitue une petite fortune de 610.210.000 francs. Attendra-t-on d'avoir le milliard pour lancer les « louis » ?

BOUILLIE
MACCLESFIELD
15% de Cuivre pur
GARRIGUE & CHALLOU, Agents Généraux - Bordeaux

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 4 Mai 1936

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs.....	2.706	2.580	6 70	5 80	4 70	7 40	4 02	3 20	2 35	4 58
Vaches.....	1.705	1.595	6 50	5 40	4 40	8 10	3 90	2 97	2 20	5 18
Taureaux..	470	460	5 20	4 70	4 20	5 50	3 12	2 58	2 10	3 40
Veaux.....	1.808	1.705	10 20	8 70	7 90	11 20	6 12	4 95	4 35	6 72
Moutons....	8.711	8.600	13 40	9 50	7 40	14 40	6 70	4 45	3 25	7 20
Porcs.....	1.520	1.320	8 00	7 72	6 42	8 28	5 60	5 40	4 50	5 80

Du Jeudi 7 Mai 1936

Bœufs.....	1.155	1.080	6 70	5 80	4 70	7 40	4 02	3 20	2 35	4 58
Vaches.....	770	685	6 50	5 40	4 40	8 10	3 90	2 97	2 20	5 18
Taureaux..	300	289	5 30	4 80	4 30	5 60	3 18	2 65	2 15	3 47
Veaux.....	1.786	1.650	9 90	8 40	7 60	10 90	5 95	4 78	4 18	6 55
Moutons....	4.979	4.700	13 40	9 50	7 40	14 40	6 70	4 45	3 25	7 20
Porcs.....	1.191	1.191	8 14	7 86	6 42	8 42	5 70	5 50	4 50	5 90

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 4.881. — Maine-et-Loire, 1.010; Sarthe, 99; Mayenne, 70; Loire-Inférieure, 505; Indre-et-Loire, 40; Deux-Sèvres, 95; Vienne, 280; Vendée, 435.

MOUTONS : 8.423. — Maine-et-Loire, rien; Sarthe, 50; Loire-Inférieure, 25; Afrique, 1.309; étrangers, 180.

VEAUX : 1.808. — Maine-et-Loire, 90; Sarthe, 360; Mayenne, 30; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 25; Vienne, 30; Vendée, 25.

PORCS : 1.320. — Maine-et-Loire, 190; Sarthe, 50; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 20; Deux-Sèvres, 85; Vendée, 40.

Le Coin du Vigneron

La Cave et le Matériel Vinaire

Il ne suffit pas de produire du bon vin. Il faut encore le loger et le conserver dans des récipients convenables et convenablement entretenus. Un cellier bien compris et bien organisé, des fûts maintenus constamment en excellent état grâce à la surveillance du propriétaire, tout cela représente une économie sérieuse pour l'exploitation, si l'on considère que les vins sont souvent complètement dépréciés par suite du mauvais état d'une barrique et que les meilleurs traitements des mauvais goûts, comme nous l'avons déjà dit, enlèvent une bonne partie des qualités du vin.

D'abord quelles conditions générales doivent remplir les locaux.

I. — CELLIERS ET CAVES

Dans les « celliers » on pressure le vin et on le fait fermenter.

Les « caves » sont plus particulièrement affectées à la conservation soit en barrique, soit en bouteille. Rappelons ici que les celliers doivent pouvoir être aérés au moment de la fermentation. Il serait aussi souhaitable qu'ils puissent être chauffés pour éviter l'arrêt de fermentation dû au froid précoce de certaines années. Il faut aussi que les murs restent en bon état et que le sol dallé ou bitumé présente une pente douce aboutissant à une citerne. La salle des pressoirs et la cuverie où seront installées les cuves de fermentation doit avoir une organisation analogue. On conseille souvent, pour détruire les moisissures et les champignons, d'ajouter au lait de chaux servant à blanchir les murs, 1 kilo de sulfate de cuivre et 1 kil. 500 de chlorure de chaux pour 10 kilos de chaux. Il ne faut jamais laisser séjourner de moût ou de vin sur place. On devra l'éponger aussitôt que possible et laver l'emplacement avec une solution de sulfate de cuivre à 6 % environ. Si le sol est à nu, le saupoudrer de sulfate de soude avant les vendanges pour détruire les germes de la piqûre.

Il est bon aussi de réserver un local spécial, ou tout au moins un coin spécial aussi isolé que possible pour les vins malades. Ce sera l'infirmerie. On évitera ainsi de contaminer les vins sains. Nous avons dit un mot des caves de garde au moment de la mise en bouteille.

II. — SOINS A DONNER AU MATERIEL VINAIRE

Le matériel vinaire est varié : matériel de vendanges (seaux, comportes ou portoires), matériel de pressurage et de travail de cave (pressoirs, pompes, siphons, tuyaux, etc.), les récipients pour la fermentation et conservation (cuves, foudres, tonneaux) etc...

Parmi les matériaux employés, le bois convient le mieux mais il demande un entretien délicat.

Les métaux sont à proscrire car ils sont attaqués et dissous par les acides du vin. Cette attaque peut être sérieuse si le contact est prolongé. Dans ce cas la consommation du vin peut devenir dangereuse pour la santé. Le fer présente en outre l'inconvénient de favoriser la casse ferrique, surtout s'il est rouillé, et même si le contact du vin avec le récipient en fer est aussi rapide que possible. Il existe beaucoup de pressoirs et autres ustensiles qui ont certaines parties en fer. Il faut veiller à ce que ces parties soient toujours recouvertes d'un vernis isolant. Le commerce livre des vernis spéciaux pour cet usage.

On fait beaucoup en ce moment de cuves verrées ou silicatées. Ces matériaux nécessitent aussi des soins d'entretien et de propreté. Si des fissures se produisent dans le revêtement des cuves, elles deviendront des foyers de moisissures qu'un bon lavage éliminera.

AFFRANCHISSEMENT DU MATERIEL NEUF

1) Cuves en ciment.

Il est bon de vérifier l'étanchéité des cuves en ciment avant de les utiliser, avec de l'eau pure. Cela fait, il faut neutraliser l'excès d'alcalinité de la paroi de la cuve. Pour cela on conseille de les badigeonner, à deux ou trois jours d'intervalles et à deux ou trois reprises, avec une solution d'acide tartrique à 10 %.

On peut aussi silicater les cuves en les badigeonnant à trois reprises avec une solution à 25 % de silicate de potasse. On lave ensuite à l'eau puis avec une solution à 50 % de silicate. On reproche aux revêtements de silicate de s'écailler facilement, ce qui rend difficile le maintien de la cuve dans un bon état de propreté. Une cuve en mauvais état peut altérer une grande quantité de vin, car leur contenance est en général beaucoup plus grande que celle des fûts.

Un procédé qui a eu assez de vogue consiste à « fluater » les cuves. Ce procédé consiste à badigeonner la paroi calcaire avec un fluosilicate soluble vendu dans le commerce sous le nom de fluate. Le fluate transforme le ciment en une sorte de porcelaine très dure inattaquable par les acides du vin.

Pour certains la pénétration de ces différents produits n'est pas toujours suffisante et les résultats, acceptables pour les vins rouges, sont mauvais pour les vins blancs.

L'affranchissement des cuves neuves se complète dans la suite par un dépôt de crème de tartre qui finit par isoler complètement le ciment du vin.

On conseille de détartrer les cuves tous les quatre ou cinq ans. On peut utiliser pour cela une lampe de soudeur qui permet de détacher les plaques de tartre. Dans les années précédant le détartrage, il ne faut pas se dispenser de racler les poches qui se forment et dans lesquelles se trouvent des microorganismes susceptibles d'altérer le vin.

On revêt quelquefois les cuves avec des carreaux en verre. Ce travail doit être fait très soigneusement. Ces cuves conviennent pour la conservation des vins ordinaires.

Enfin ces dernières années on a recommandé différents produits, soit à base de bitume, soit à base de gomme-laque. Ces produits sont appliqués à chaud. La couche protectrice est très épaisse et adhérente. Le tartre est facilement enlevé de la paroi lisse et on peut avec coller successivement vin rouge et vin blanc.

2) Fûts neufs.

Pour affranchir les fûts neufs, on peut soit les rincer à plusieurs reprises avec de l'eau bouillante, à l'eau de mer (pour les pays au bord de la mer) ou avec de l'eau acidulée avec 2 % d'acide sulfurique.

Ces opérations terminées, on rince à l'eau froide et on laisse égoutter. Puis on mèche, à moins que la futaille serve de suite. Dans les régions de grands vins le dernier lavage se fait avec un peu de bonne eau-de-vie.

Le meilleur procédé est celui de l'étuvage à la vapeur. On utilise pour cela des étuveuses ou ébouillanteuses, appareils qui permettent de porter rapidement l'eau à l'ébullition. Ces appareils peuvent également servir pour la stérilisation et sont à recommander pour tous les celliers un peu importants.

3 Fûts usagés.

Ce sont ces fûts usagés qu'il faut surveiller le plus, car ce sont eux qui sont susceptibles de donner le plus d'accidents.

Une futaille qui vient de contenir un vin sain est à même de recevoir un autre vin sain. Pour cela on se contentera de la rincer à l'eau fraiche, rinçage accompagné ou non d'un nettoyage à la chaine, suivant que les parois sont plus ou moins imprégnées de lies ou de tartre.

Nous ne nous étendrons pas sur les systèmes connus de tous, qui permettent d'envoyer dans les barriques, grâce à une pompe, un violent jet d'eau divisé qui frappe avec assez de force les parois pour en détacher les dépôts adhérents. Il existe aussi, pour éviter aux ouvriers des remuages pénibles, des remueurs spéciaux.

Pour conserver un fût vide, on l'égoutte, on le mèche et on le bonde. On mèche quelquefois les fûts humides. Dans ce cas l'acide sulfureux dégagé par la combustion du soufre est dissout par l'eau et agit donc en solution.

Il ne faut pas hésiter à défoncer le fût quand cela est le seul moyen de le nettoyer correctement. On peut alors avec la brosse, et voire même le râcloir, enlever les dépôts les plus adhérents.

Les fûts ayant contenus des vins malades doivent être aseptisés soit par la vapeur d'eau sous pression à 120-130° (étuveuse), soit en utilisant une solution antiseptique à 3 % de bisulfite de soude, ou une solution sulfureuse diluée, etc...

Fûts piqués ou ayant contenu des vins piqués : Le fût, bien imprégné d'eau fraiche pendant quelques heures, sera traité par une solution chaude de soude ou de potasse à 15 ou 20 % et agité énergiquement dans tous les sens. Puis laver à grande eau, égoutter, laver à l'eau chaude, puis à l'eau froide. Ce traitement a souvent besoin d'être répété une deuxième fois pour être tout à fait efficaces (fûts ayant contenu des vinaigres).

Fûts secs : Ils donnent au vin le « goût de bois sec », goût provenant des lies sèches qui se trouvent à l'intérieur. Il faut les traiter à l'eau froide puis on conseille de les passer à l'eau acidulée avec 5 % d'acide chlorhydrique ou 10 % d'acide sulfurique.

Fûts moisis : Quand la moisissure est superficielle, et récente, il suffit de laver avec une solution de deux litres par hecto ou futaille d'eau acidulée avec 10 % d'acide sulfurique. Après agitation et égouttage, rincer avec cinq litres d'eau contenant un litre d'eau de chaux, puis laver à grande eau.

Lorsque la moisissure a pénétré profondément dans les fibres, il faut ébroncer le fût, le raboter et le flamber à la lampe à souder, le traiter par la brosse à chiendent avec de l'eau additionnée de deux litres d'acide sulfurique par hecto, puis rincer à grande eau.

Les fûts à mauvaises odeurs sont soit étuvés à la vapeur d'eau, soit traités par une solution de chlorure de chaux à 20 % à laquelle on ajoute dans le fût même une solution d'acide sulfurique à 8 ou 10 %. On bonde et on roule. Le chlore dégagé désodorise le fût. Au bout de quelques heures déboucher, égoutter, laver à l'eau chaude puis à l'eau froide.

Dérougissement des fûts : On enlève la matière colorante rouge par l'eau acidulée à 5 % d'acide chlorhydrique puis on lave et brosse à la potasse à 10 %. Rincer. Un nouveau lavage à l'eau acidulée devra rester incolore.

Détartrage : Il fut un temps où le tatre représentait une certaine valeur. D'autre part si on laisse le tartre adhérent à la futaille, il se forme des crevasses qui sont des foyers de moisissures et de maladies. Normalement on enlève le tartre par un simple lavage à l'eau chaude. Quand on veut récupérer le tartre il suffit d'évaporer l'eau chaude employée ; le tartre reste et cristallise. Si ce lavage n'est pas suffisant on est souvent obligé de défoncer le tonneau pour opérer plus facilement.

En conclusion ce simple aperçu montre que la question très importante des caves et du matériel vinaire est une occupation essentielle du viticulteur. Elle utilise dans les grandes caves souvent un nombreux matériel, et elle demande souvent beaucoup d'esprit d'à-propos et d'ingéniosité. Il serait difficile de passer en revue tous les cas et de résoudre tous les problèmes. Mais nous nous ferons un plaisir de renseigner dans la mesure de nos moyens ceux qui n'auraient pu trouver ici la solution de leurs ennuis.

Jean BOSC,
Ingénieur agronome.

(Reproduction interdite).

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

137. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser Robert Maurice, à Sainte-Luce (L.-I.).

74. — A louer pour la Toussaint prochaine, FERME de 30 hectares, d'un seul tenant, bâtiments parfait état. S'adresser au Syndicat.

75. — A vendre TAUREAU NORMAND, inscrit au Herd-Book ; âgé de 20 mois, primé au dernier Concours de Nantes. S'adresser au Syndicat.

76. — « **Le Vinaigrier Familial** » est un joli tonnelet verni, très pratique pour faire soi-même son vinaigre. Prix avec accessoires : 48 francs. A. Piffeteau, tonnelier, Saint-Lumine-de-Clisson (L.-I.). Médaille d'or, Paris.

79. — A louer à Vallet, UNE BORDERIE d'environ 7 hectares, dont 3 hectares de vignes à moitié ou autrement. Libre à la Toussaint prochaine.

A vendre, d'occasion, UNE ECREMEUSE et UNE BARATTE « Alfa-Laval » en très bon état, cause cessation de culture. S'adresser à M. Pétard-Luneau, à l'Auberdière, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

80. — A louer FERME de 8 hectares, pour la Toussaint prochaine, aux environs de Nantes. S'adresser au Syndicat.

81. — A affermer pour le 1er novembre 1936, UNE BORDERIE, contenant 6 hectares, terres, prés vigne. S'adresser au Syndicat.

82. — A louer pour la Toussaint 1936, UNE FERME d'environ 7 hectares 50, comprenant bâtiments, terres labourables, vignes, prés, marais. S'adresser au Syndicat.

83. — Très belles Griffes ASPERGES « **Grosse Hâtive d'Argenteuil** » plants sélectionnés ; nombreuses références et lettres de félicitations. M. Félix Jouis, Pierre-Percée, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

84. — A louer pour la Toussaint 1936, UNE FERME de 6 hectares, située à Couëron. S'adresser au Syndicat.

85. — A louer pour le 1er novembre 1936, UNE FERME de 20 à 25 hectares, suivant convenance, située aux environs de Nantes ; conditions suivant preneurs. S'adresser au Syndicat.

86. — A vendre MOTO-POMPE « Legrand », état neuf. S'adresser au Syndicat.

87. — A vendre, près le bourg de Saint-Sébastien, PROPRIÉTÉ rapport, agrément, pouvant faire tenue maraîchère, 16.000 mètres carrés. Jolie maison d'habitation, vastes dépendances, vignes, vergers, prés, carrière schiste à exploiter. Mlle Ravinet, Saint-Sébastien-sur-Loire.

88. — A vendre, cause cessation, UN MOTEUR BRUNEAU et sa motopompe, munie de tous ses tuyaux d'arrosage, le tout en bon état. S'adresser à M. Gratas, la Bouvardière, Saint-Herblain (près terminus du tram).

DEMANDES

174. — CELIBATAIRE, 25 ans, ayant permis de conduire, poids lourds et de tourisme, demande place, de préférence poids lourds. Peut fournir de très bonnes références. S'adresser au Syndicat.

175. — JEUNE MENAGE connaissant travaux culture, demande place stable dans culture ou vignoble, pour août ou septembre. S'adresser au Syndicat.

176. — On demande UN JARDINIER, quatre branches, célibataire, de 20 à 35 ans. S'adresser à M. l'Econome du Grand Séminaire, Nantes.

177. — On demande UNE BONNE pour la culture maraîchère. S'adresser au Syndiiat.

178. — On demande, pour le 1er novembre prochain, UNE FAMILLE pour exploiter une ferme d'une vingtaine d'hectares, située aux environs de Nantes. S'adresser au Syndicat.

Produits pour la Vigne

Sulfate de Cuivre

Sulfate français, par 100 kil. 127 »»
Sulfate anglais, par 100 kil... 130 »»

Lait de Cuivre

Remplaçant le sulfate de cuivre et la chaux pour le traitement de la vigne. S'emploie à la dose de 1 kilo par hectolitre d'eau.

Prix du sachet de 5 kilos à nos Bureaux à Nantes : 18 fr. 50.

Ou le sac de 100 kilos franco : 286 francs.

Bouillie Bordelaise

Bouillie à 60 (garantie à 15 % de cuivre), les 100 kilos franco gare :
En sacs de 50 kilos..... 164 fr.
En sacs de 25 kilos..... 169 »»
En boites de 2 kilos, par caisse de 12 boites..... 187 »»

Bouillies Cupriques « Muscadine »

Bouillies 15 % cuivre métal :
En sacs de 25 ou 50 kilos... 160 fr.
En boites de 2 kilos..... 175 »»

Les 100 kilos. La boite, à nos Bureaux, Nantes, 3 fr. 75.

Bouillie Cupro-Arsenicale

Bouillie « Muscadine », titrant 13,5 % de cuivre métal et 2 % anhydride arsénieux :
En fûts de 50 kilos..... 215 fr.
En boites de 2 kilos..... 260 »»

Les 100 kilos. La boite, à nos Bureaux, Nantes, 5 fr. 50.

Arseniate de Chaux

Marque « Calarsine », pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers (dose d'emploi 500 grammes par hectolitre de bouillie). La boite de 2 kilos, 15 francs net, prise à nos bureaux. Par fûts de 20 et 50 kilos, nous consulter.

Chaux Agricole

Grosse chaux agricole..... 95 »»
Chaux blutée, en sacs papier perdus ..... 105 »»
Chaux blutée, en sacs toile consignés 1,50..... 90 »»

Ces prix s'entendent à la tonne, départ Chaudefonds-gare (Maine-et-Loire).

Fleur de chaux ventilée « Facco » pour les sulfatages, sacs papier de 40 kilos l'un; la tonne sur wagon départ Chaudefonds-sur-Layon (M-et-L.)..... 170 »»

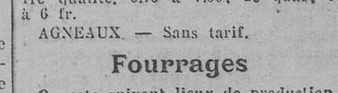

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Paris, le 6 mai.

BLES. — Clôture. — Tendance faible. Disponible, cote officielle, 96; courant, 97.75-97.50 payés; prochain, 101 à 102.25 payés ; juillet, 103.75-103.50-103.75 payés ; août, 104.75 payé ; 3 d'août, 107-106.75 payés ; 3 de septembre, 108.50 payé ; 3 d'octobre, 109.50 à 109.75.

FARINES, SEIGLES, ORGES et MAIS. — Tous inco tés.

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 7 mai.

Farine de froment.....	150
Blé libre nouveau.....	95
Avoines grises ou noires...	80
Avoines higarrées.....	82
Sarrasin Bretagne.....	97
Son bonne fabricat., région.	52

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 1er mai

VEAUX : 650. — Le kilo sur pied 3.50 à 5.50. Moyenne, 4.50.

Pour la campagne, à déduire 0.80, donc moyenne, 3.70.

BŒUFS : 24. — Le demi-kilo net : Devant : 1re qualité, 2 à 3 fr.; 2e qual., 1.50 à 2 fr.; 3e qual., 0.90 à 1.25. — Derrière : 1re qualité, 3.75 à 5 fr.; 2e qual., 2.50 à 3.50; 3e qual., 1.75 à 2.50.

MOUTONS : 232. — Le demi-kilo : 1re qualité, 6.75 à 7.50; 2e qual., 5 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Fourrages

On cote suivant lieux de production les 1.000 kilos :

Paille de blé :
pressée 210
bottes 195
Foin pressé..... 210

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 6 mai.

Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges, la botte, 5 fr. — Betteraves, les 12, 3 fr. — Carottes vieilles, le kilo, 0 fr. 90. — Carottes, le paquet, 1 fr. 20. — Choux pommes, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. — Cresson, les 12, 3 fr. — Chicorées, les 12, 6 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. 50. — Laitues, les vingt, 4 fr. — Navets, le paquet, 1 fr. — Noix,

Association Générale des Producteurs de Viande

Transport des Animaux vivants par wagon complet

Une modification intéressante dans l'établissement du coût du transport

On se rappelle que l'A. G. P. V., tout en reconnaissant l'amélioration réalisée par la nouvelle tarification du transport des animaux vivants, en décembre dernier, avait émis quelques réserves relativement aux résultats effectifs dans certains cas, notamment pour les bovins à partir de 400 kms, les veaux et les porcs à partir de 300 kms, les chevaux à toutes distances et enfin pour la taxation minimum des chargements mixtes.

Plusieurs interventions ont été effectuées à ce sujet par notre Association en plein accord avec les autres groupements intéressés, notamment avec la Fédération Nationale du Commerce du bétail, à la suite desquelles une première satisfaction a pu être obtenue qui, sans apporter une réduction nouvelle des bases du barème, constitue une amélioration très appréciable en ce qui concerne l'établissement de la tarification.

La modification, dont nous allons donner le principe, qui vient d'être proposée à l'homologation ministérielle, doit entrer en application à partir du 21 mai 1936.

Comme précédemment, la taxe est obtenue dans le cas d'un chargement composé d'une seule catégorie d'animaux, en appliquant les prix du barème qui correspond à cette catégorie, à la superficie théorique occupée par les animaux.

Pour les chargements mixtes, la taxe est encore calculée en appliquant les prix de chaque barème à la superficie correspondant aux animaux différents constituant le chargement et en faisant le total des taxes partielles ainsi calculées.

La modification proposée, dont nous donnons intégralement le texte porte sur le minimum de perception par wagon :

« Si la superficie taxée en fonction du nombre des animaux chargés est inférieure à la superficie de plancher du wagon demandé, la taxe déterminée dans les conditions générales, est augmentée d'une taxe supplémentaire calculée en appliquant les prix du barème IV à la différence entre la superficie de plancher du wagon demandé et la superficie taxée correspondant aux animaux chargés. »

Le maximum de perception reste défini par l'application du barème le plus élevé des animaux chargés à la superficie de plancher du wagon fourni.

Auparavant, dans le cas d'un chargement uniforme, le minimum était calculé en appliquant le barème à la superficie du wagon demandé et pour un chargement mixte en appliquant le barème le plus élevé des animaux chargés à la superficie du wagon demandé.

L'amélioration réalisée consiste donc, lorsque la surface du wagon demandé est supérieure à la surface théoriquement utilisée :

— 1° Dans le cas d'un chargement composé d'une seule catégorie d'animaux, à taxer la surface demandée en excédent au barème IV (barème des moutons), c'est-à-dire le moins élevé de tous les barèmes applicables aux animaux, alors que jusqu'à présent cette surface supplémentaire était taxée au barème des animaux réellement transportés ;

— 2° Dans le cas d'un chargement mixte — et c'est ici que l'amélioration est la plus importante — à calculer le minimum comme dans le cas d'un chargement uniformé, alors qu'auparavant il était calculé en appliquant le prix du barème le plus élevé des animaux transportés à la surface du wagon fourni.

L'Application de la Loi du 16 Avril 1935

Relèvement du prix maximum d'achat des animaux

Nous avons publié, dans notre dernier bulletin, la réponse qui avait été faite par le Ministre de l'Agriculture, aux vœux que nous lui avions adressés à la suite de la réunion de la Commission permanente en février dernier.

Les conclusions adoptées par notre assemblée, confirmaient, en ce qui concerne le relèvement à 1 fr. 50 du prix maximum à adopter au kilo vif, pour les achats de bovidés en mauvais état général et présumés tuberculeux, l'avis émis par le Comité central de la viande.

Pour diverses raisons elles n'avaient pas été prises jusqu'ici en considération et, notamment, par suite du nombre important de demandes de crédit basées sur le tarif maximum de un franc.

Cependant, la hausse survenue sur les cours du gros bétail depuis quelques mois a motivé le relèvement demandé.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la note communiquée à ce sujet par le Ministère de l'Agriculture :

« La loi du 16 avril 1935, relative à l'organisation et à l'assainissement du marché de la viande, a prévu, par son article 11, l'achat, en vue de leur destruction, d'animaux en mauvais état général résultant de la tuberculose. Cette opération a pour but de faire disparaître du marché les sujets indésirables qui ne doivent pas aller à la consommation ; elle prépare l'épuration sanitaire du troupeau, qui se poursuivra, dans la suite, en application de la loi du 7 juillet 1933.

» Le prix maximum prévu pour ces achats avait été fixé à un franc le kilo vif. Il a permis, au cours du dernier trimestre 1935, de détruire environ 35.000 têtes de gros bétail.

» A la suite de cette première opération, les cours à la production se sont relevés dans des proportions assez importantes ; il a semblé, dès lors, indispensable de relever également le prix-limite et de le porter à 1 fr. 50 le kilo vif. Cette disposition nouvelle, qui répond aux vœux du Parlement, a été prise par décret du 24 avril 1936, sur la proposition de M. Paul Thellier, ministre de l'Agriculture ; elle permettra de poursuivre en vue de la revalorisation et de développer le programme d'assainissement du marché de la viande, qui a donné des résultats pleins d'intérêt. »

***

Cette mesure, qui n'avait été demandée par l'A. G. P. V. que pour certaines régions, donnera satisfaction à l'ensemble des producteurs. Les Commissions chargées des achats continueront à opérer comme par le passé, en tenant compte toutefois de l'amélioration générale des cours du bétail, ce qui profitera à tous les vendeurs, mais il semble bien que le nouveau prix maximum ne sera appliqué que là où il sera justifié par la valeur réelle des animaux présentés aux Commissions.

Marché de la Villette

Une légère amélioration a été de nouveau enregistrée en avril sur l'ensemble du marché du bétail. La consommation ne semble pas avoir réalisé de progrès bien sensibles, mais elle permet d'absorber convenablement les arrivages sur le marché de Paris, très modérés actuellement.

En gros bétail, après une légère hausse au cours de la première quinzaine, aucun changement appréciable n'a été marqué par la suite. Le gain réalisé atteint en moyenne 0 fr. 30 par kilo net par rapport au moins précédent. La tendance reste stable.

En veaux, le marché s'est raffermi progressivement depuis le début du mois. En dépit d'un recul assez sérieux à la fin, à la suite d'arrivages trop chargés, les cours moyens font ressortir une hausse de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 par rapport à ceux de mars. La tendance s'affaiblit quelque peu.

En porcs, les affaires sont restées calmes pendant la plus grande partie d'avril. Une légère reprise s'est manifestée à la fin du mois.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 11 mai. — Mésanger.

Mardi 12. — Boussay, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Michel-Chef-Chef.

Mercredi 13. — Guémené-Penfao, Herbignac.

Jeudi 14. — Aigrefeuille, Fresnay, Pont-Château.

Vendredi 15. — Le Bignon, Clisson, Grand-Auverné, Nort-sur-Erdre, Paimbœuf.

Samedi 16. — La Chapelle-des-Marais.

Dimanche 17. — Sévérac.

BACHES

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise *rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.*

Pour le mètre carré confectionné.

Jute : vert gras..... 11 60
Lin et Jute : vert gras..... 12 30
Lin : vert gras..... 14 »»
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 15 20
N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 17 50
N° 3 vert gras..... 19 30
Coton A vert gras..... 13 50
B vert gras ou cachou 15 50
C vert gras..... 16 50
D vert gras..... 18 30

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.

P.-O. - Midi

A l'occasion du CONCOURS HIPPIQUE de NANTES

des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif sont délivrés le 10 mai 1936 pour Nantes, au départ des gares de : Tours, Langeais, Saumur, Angers, Ingrandes-sur-Loire, Varades, Ancenis, Oudon, Mauves-sur-Loire, Thouaré, Basse-Indre, Couëron, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay et Saint-Nazaire.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

BIBLIOGRAPHIE

Misère ou Prospérité Paysanne ?

par R. DUMONT, ingénieur agronome, chef de travaux d'agriculture à l'Institut agronomique. — Editions Fustier, 1 volume (186 pages), 8 fr.

Si l'agriculture française produit en abondance le blé et le vin, avons-nous assez de sucre, de viande, de lait (beurre, fromage), de légumes et de fruits pour assurer à l'ensemble de la population française une alimentation satisfaisante, en quantité et en qualité ?

Le malthusianisme et le chômage industriels sont-ils les causes essentielles de la « détresse rurale » ? Quelles sont les possibilités du machinisme en agriculture, les conséquences de son emploi ? Quels avantages respectifs présentent la grande et la petite exploitation rurale ? Quelle est la meilleure orientation de l'agriculture française ?

La revalorisation des produits agricoles et le renforcement du protectionisme assureront-ils le relèvement nécessaire du niveau de vie des agriculteurs ? Est-il nécessaire de transformer notre système d'échanges pour que l'abondance de la production agricole et industrielle ne ruine pas le producteur, et n'entraine ni la misère paysanne ni la sous-consommation ouvrière ?

En étudiant pour la première fois le problème agricole sous l'angle de l'abondance, l'auteur montre combien tous les Français sont intéressés à la solution proposée.

— On ne s'en douterait guère aujourd'hui, n'est-ce pas ? Il était l'idole des salons aristocratiques de Paris et de Vienne, son élégance donnait le ton à la mode masculine. Avec sa haute naissance, sa fortune, ses qualités physiques et intellectuelles, il pouvait prétendre aux plus brillantes alliances. Il choisit Alexandra Ouloussof, elle devint princesse Milcza... Et dès lors, tout changea. Elle se révéla affamée de luxe et de plaisir, cœur sec, dépourvu de la moindre valeur morale. Le prince n'a jamais fait à personne de confidences, mais il nous paraît certain qu'il a dû amèrement souffrir de sa désillusion, car au bout de six mois de mariage il n'était déjà plus le même. Son regard avait un peu de cette dureté qui y est à demeure maintenant, sauf pour son fils.

« Il paraît qu'il y eut entre eux plusieurs scènes terribles. Vous avez pu vous douter, si peu que vous l'ayez vu encore, qu'il n'a jamais été homme à se laisser conduire. Il lui infligea une des plus dures punitions qui pussent l'atteindre en l'obligeant à le suivre ici et en la privant de ces distractions mondaines qui étaient sa vie. Elle se révolta d'abord, puis elle essaya de la douceur, elle se fit humble, repentante. Mais il se défiait, il la connaissait trop bien.

« Pourtant, la naissance de son fils l'audoucit un peu. Il se relâcha légèrement de sa sévérité, permit quelques relations avec les domaines voisins. Mais il se refusa absolument à retourner à Vienne ou à Paris.

« Pourtant, les distractions que la princesse pouvait trouver à Voraczy étaient fort loin de suffire à son âme frivole et avide de briller sur les plus grandes scènes mondaines. Pendant un an, elle mit tout en œuvre pour décider son mari, mais elle se heurta à une volonté inébranlable. Le prince ne voulait pas quitter Voraczy, il en avait assez du monde, disait-il, et prétendait vivre tranquillement dans ses domaines en s'occupant de l'éducation de son fils.

« Alors, quand elle comprit que rien n'était capable d'entamer la résolution de son mari, Alexandra fut prise d'une rage sourde, et, un jour que le prince lui refusait l'autorisation de se rendre à une fête donnée à Budapest, elle fit une scène effrayante. On ne peut savoir ce qui se passa exactement entre eux. Quand la femme de chambre, appelée par un coup de timbre, entra dans l'appartement de sa maîtresse, elle trouva celle-ci seule, en proie à une crise de nerfs, et proférant des menaces contre son mari.

« Le lendemain, la princesse avait disparu, et avec elle le petit Karoly. Il paraît que rien ne peut dépeindre le désespoir et la fureur du prince lorsqu'il apprit cette nouvelle. Immédiatement, on fit des recherches dans toutes les directions. Il ne fut pas très difficile de retrouver la fugitive. Elle s'était réfugiée à Paris, et avoua cyniquement qu'elle avait agi ainsi, uniquement dans le but de se venger de lui en lui enlevant l'enfant qu'elle savait sa seule affection.

« Comment le prince, avec sa nature si entière et si ardente, a-t-il pu éviter de se porter envers elle à quelque extrémité terrible, je ne le sais ! Il emporta l'enfant, qui avait pris froid pendant le voyage précipité de sa mère et fut si gravement malade à l'hôtel Milcza qu'il se trouva un instant condamné. Il survécut pourtant, mais il est resté excessivement faible, comme vous avez pu le voir... Et je crois, Myrtô, que le motif de la haine — le mot n'est pas trop fort — du prince Milcza pour cette créature sans cœur et sans âme, se trouve là surtout. En voyant chaque jour son fils bien-aimé dans cet état, il peut se dire : « C'est sa mère qui en est cause ».

— Et c'est alors qu'il a demandé le divorce ?

— Oui... Le Père Joaldy a essayé de l'en détourner, mais il s'est heurté à une âme révoltée, qui n'avait plus le guide de la foi... Il est bien improbable que lui songe jamais à se remarier, mais pour elle, c'est déjà fait. Elle a épousé un banquier américain et est une des reines de Boston... Vous comprenez donc pourquoi je me hâte d'aller faire disparaître ce dernier vestige de la présence de cette créature néfaste.

— Le dernier ?... Non, il restera toujours son fils, dit gravement Myrtô. Elle n'a jamais cherché à le revoir ?

— Jamais ! la fibre maternelle n'existait même pas chez elle.

— L'enfant ne lui ressemble pas, dit Myrtô, en tendant la miniature à sa cousine après y avoir jeté un dernier regard.

— Non, c'est un vrai Milcza, heureusement. Son père l'aime d'une tendresse passionnée qui m'effraye parfois, car on n'ose songer, vraiment, si un jour...

Elle secoua la tête et s'éloigna vers le parc, tandis que Myrtô continuait dans la direction du château.

Bien que le jour tombât à peine, la superbe résidence était déjà brillamment éclairée. Là-bas, vers la droite, une clarté intense s'échappait de l'appartement du prince Milcza qui occupait toute cette partie du château... Et une immense pitié envahit le cœur de Myrtô en songeant aux souffrances de cette âme meurtrie et révoltée, qui n'avait pas su chercher sa consolation près de l'unique Consolateur et s'attachait avec une passion intense, exclusive, à un seul être, ce pauvre petit Karoly, si frêle, si chétif, dont la vue avait serré le cœur de Myrtô quand il lui était apparu pour la première fois.

VI

Sans même en avoir reçu un simulacre de demande, par la seule volonté du prince Milcza, Myrtô se trouva donc attachée au service de Karoly... Service n'est pas un mot trop fort pour exprimer la sujétion qui était la sienne près de l'enfant gâté et exigeant. Elle n'avait plus un moment de liberté, toutes ses journées, hors les repas, appartenaient à Karoly.

Elle comprenait maintenant la crainte qu'inspirait aux jeunes comtesses ce tout petit être. Pour Irène surtout, si vive, si amie de la distraction et de la gaieté, et très peu portée, semblait-il, au dévouement, la pensée d'un tel esclavage devait être insoutenable.

Et cependant, il suffisait d'un caprice de Karoly pour le lui imposer. Aussi, plus encore que sa mère et ses sœurs, voyait-elle avec satisfaction l'engouement du petit prince pour Myrtô.

— Pendant ce temps, il ne pense pas à nous, disait-elle gaiement. Jamais nous n'avons eu tant de liberté. Il demandait toujours tantôt l'une, tantôt l'autre pour lui tenir lompa-tantôt l'autre pour lui tenir compa-des journées dont il se sou-ient... Et moi donc !... Vous nous sauvez, Myrtô, ajoutait-elle, d'un ton moqueur.

Elle ne désarmait pas envers sa cousine et ne négligeait aucune occasion de lui lancer quelque parole plus ou moins malveillante.

Myrtô supportait tout patiemment, elle accomplissait avec courage la tâche qui lui était dévolue près de l'enfant, tâche rendue plus douce à mesure que croissait l'affection compatissante inspirée à ce petit être fantasque, mais singulièrement attachant dans sa faiblesse et qui lui témoignait une tendresse ardente.

Mais cette tendresse n'égalait pas encore l'amour passionné de Karoly pour son père — amour réciproque, du reste. Il était exact que le prince Milcaz ne voyait plus au monde que son fils. Tout convergait vers cet enfant, tous devaient s'incliner devant sa volonté — tous, sauf son père.

(*A suivre*).

---

le kilo, 3 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. 50. — Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Petits pois, le kilo, 5 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 25. — Pommes de terre nouvelles Noirmoutier, le kilo, 1 fr. 50.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 6 mai.

POMMES DE TERRE

Les 100 kilos vrac, wagon départ : Saucisse rouge, de 55 à 60, suivant régions, en dehors du Loiret, 63 à 65 ; Eerstelingen du Nord, 80 à 82 ; Ronde jaune, 49 à 61 selon régions.

Pommes de terre nouvelles : Hyéroise, 130 à 135, logé départ ; Paimpol, 150 à 155, départ ; Algérie, 155 à 160 sur le carreau ; Noirmoutier, 160 sur le carreau.

CAROTTES. — Vieilles, 50 à 60 fr. départ.

NAVETS. — Sans affaires.

OIGNONS. — Verberie, de 85 à 91. Oignons d'Egypte, de 115 à 118, départ Marseille.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

Par balles pressées haute densité, les 100 kilos; départ Centre, Ouest, Nord : Paille de blé, 8 à 9.50 ; d'avoine, 7 à 8.50 ; d'orge ou escourgeon, 7 à 8 fr.

Foin, 15.50 à 23 ; Luzerne, 23 à 24 ; Trèfle, 14.50 à 15.

LEGUMES SECS

Paris, le 6 mai.

Aux 100 kilos, logé départ : Flageolets Nord, 275, Lingots Nord, 325; Landes, 270, Chevriers Arpajon, Dourdan extra, 510 à 515; bons 475; ordinaires, 400, Plats Midi nature, 250; gros, 275; extra, 290, Cocos Landes, 255, Pois ronds Nord, 135; décortiqués, 195.

Cours des Vins

Muscadet 1934.....	300 à 330
Muscadet 1935.....	350 à 375
Gros-Plant 1935.....	125 à 175
Seibel et Othello.....	150 à 175
Noah, suivant degré.....	70 à 90

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœufs. — 1re catégorie, 6.75 à 11.75; 2e catégorie, 2.25 à 2.75; 3e catégorie, 1.25 à 2.25.

Veau. — 1re catégorie, 9.75; 2e catégorie, 4.75; 3e catégorie, 3.75 à 4.25.

Mouton. — 1re catégorie, 9.75; 2e catégorie, 6.75 à 8.75; 3e catégorie, 4.25.

Porc. — 4 fr. à 7 fr.

Beurre. — 6 fr. à 6 fr. 50.

Œufs. — La douzaine, 3.25 à 3.50.

Poulets. — 8 fr. à 8 fr. 50.

Lapins. — 5 francs.

ANCENIS

Poulets, 5.75 à 6 fr. la livre ; canards, 3.50 à 3.75 la livre; pigeons, 8 à 10 fr. la couple ; lapins, 2 à 2.25 la livre; œufs, 2.50 à 2.75 la douzaine; beurre, 4.50 à 5 fr. la livre; veaux, 4.25 à 4.50 le kilo; porcs, 4.75 à 5 fr.; porcs de lait, 120 à 130 fr.

CANDÉ, 4 mai.

Orge, les 100 kilos, 85-90 fr.; avoine, 85-95 fr. Poules, 26 à 30 fr. la couple; poulets, 24-32 fr. la couple; canards, 22-28 fr. la couple; pigeons, 8 à 10 fr. la couple; lapins, 8 à 11 fr. la pièce; œufs, la douzaine, 2.75 à 3 fr.; beurre, la livre, 3.75 à 4.25. Porcs gras, 4.75 à 5.20 le kilo; porcs maigres, 5 à 5.50; porcillons, 95 à 140 fr. la pièce.

CHATEAUBRIANT, 6 mai.

Blé, 92 à 95 fr.; avoine, 84 à 85 fr.; seigle, 84 à 85 fr.; orge, 80 à 85 fr.; sarrasin, 95 à 100 fr.; farine, 148 à 150 fr.; son, 58 à 60 fr.; son de sarrasin, 74 à 75 fr.

Paille de blé, 120 à 126 fr.; paille d'avoine, 100 à 105 fr.; foin, 95 à 100 fr. les 500 kilos.

Cidre ordinaire, 120 à 125 fr. la barrique; 1re qualité, 130 à 140 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, 9 fr.; beurre fin au détail, 10 à 10.25; œufs, la douzaine, 2.50 à 2.60; poulets jeunes, la pièce, 12 à 17 fr.; canards, 13 à 15 fr.; lapins, 9 à 13 fr.

Bœufs de travail en quatre dents, 2.600 à 3.000 fr. la paire; en six dents, 3.000 à 3.500 fr.; bœufs gras, 2.50 à 3 fr. le kilo; vaches laitières ou amouillantes, 1.400 à 1.600 fr. pièce; jeunes vaches d'herbage, de 900 à 1.200 fr.; vaches grasses, 3 à 3.25 le kilo; génisses, 1.000 à 1.200 fr. pièce; veaux de lait, 3.75 à 4 fr. le kilo; veaux gras, 4.50 à 5 fr.; porcs de lait, 90 à 120 fr. pièce; porcs maigres, 160 à 200 fr.; porcs gras, 5 à 5.10 le kilo; agneaux, 6 à 6.50.

Bons chevaux de trait trois à cinq ans, 3.000 à 3.500 fr.; autres plus âgés, 2.500 à 2.800 fr.; pouliches de deux ans, 1.800 à 2.000 fr.; poulains d'un an, 1.000 à 1.300 fr.; chevaux de boucherie, 600 à 1.000 fr., suivant poids et qualité.

BLAIN, 5 mai.

La foire du 5 mai fut peu importante. Elle a groupé sur le champ de foire environ 90 bêtes à cornes. Peu de marchands et un très petit nombre de cultivateurs. Affaires médiocres. Remarqué quelques vaches et génisses grasses, des amouillantes, des vaches d'herbage et quelques maigres, et une dizaine de cageots de porcelets. Les vaches et génisses grasses trouvaient acheteurs. Presque pas de transactions sur les herbagères pour la raison que la végétation s'était ralentie, l'herbe ne pousse pas et il faudrait les nourrir au foin. Les vaches et génisses, suivant qualité, se vendaient entre 300 et 1.500 fr. et même 1.600 fr.; quelques vaches grasses — très rares — ont été offertes de 1.800 à 2.000 fr. — Bœufs, 2.35 à 3 fr. le kilo; vaches, 1.40 à 2 fr.; taureaux, 2 à 2.40; génisses grasses, 2.75 à 3.25; veaux, 4.25 à 4.75; moutons et agneaux, 5.50 à 6.50; porcs gras, 4.60 à 4.80; courantins, 190 à 260 fr.; porcelets de six semaines à trois mois, 90 à 100 fr. — Blé à la culture, 92 à 94 fr.; farines, 149 à 151 fr.; sons, 60 à 62 fr.; avoines, 85 à 94 fr.; seigle, 70 à 72 fr.; orge, 72 à 74 fr.; sarrasin, 95 à 100 fr. — Paille, 110 à 112 fr. les 500 kilos; foin, 98 à 105 fr. — Beurre de laiterie, 7.25 à 7.75 le kilo; beurre ordinaire, 6.25 à 6.50; œufs, 2 à 2.50 la douzaine; lait, 1 fr. le litre. — Poules et poulets, 20 à 40 fr. la couple (4.50 à 5 fr. la livre vif); oies, 38 à 40 fr. pièce; canards, 10 à 22 fr. pièce; pigeons, 7 à 8 fr. la paire; lapins, 7 à 20 fr. pièce (3.50 à 4 fr. le kilo vif). — Cidre, 135 à 150 fr. la barrique (droits de circulation en sus); au détail, 1 à 1.10 le litre. — Pommes de terre nouvelles, 1.75 à 2 fr. le kilo.

NOZAY, 4 mai.

Blé, 92 fr.; seigle, 84 fr.; avoine, 84 fr.; orge, 85 fr.; sarrasin, 90 fr.; son, 58 fr.; son de sarrasin, 74 fr.

Aux 500 kilos : paille pressée, 105 fr.; foin, sans affaires.

Cidre, 120 à 130 fr., pris au cellier, droits en sus.

Beurre en gros, le kilo, 9 fr.; beurre fin, au détail, le kilo, 10 à 10.25; œufs, 2.50.

Au kilo sur pied, animaux de boucherie bonne qualité moyenne : génisses, 3 à 3.25; bœufs, 2.50 à 3 fr.; vaches, 1.50 à 2 fr.; veaux, 3.75 à 4 fr.; moutons vieux, 4 à 4.50; agneaux, 6 à 6.25; porcs gras, 5 fr.

Porcelets laitons de six à huit semaines, 90 à 120 fr. ; porcelets de deux à trois mois, 125 à 180 fr.; courantins de trois à quatre mois, 185 à 230 fr.; jeunes truies adultes, 200 à 240 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets moyens, 40 à 50 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 3 fr.; beurre, le demi-kilo, 5.50 à 6 fr. Veaux, le kilo, 4.50 à 5.75.

GUERANDE

Beurre, la livre, 4.50; œufs, la douz., 2.50 ; poulets, la couple, petits 22 à 26 fr., moyens 27 à 32 fr., gros 33 à 36 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; lapins, 10 à 20 fr.; oies, 15 à 16 fr.; pommes de terre Noirmoutier, le kilo, 2 fr.; asperges, la botte, 5.50 à 6 fr.

CLISSON

Blé, 91 à 92 fr.; farine, 148 fr.; avoine, 95 fr.; blé noir, 100 fr.; son, 55 fr. Paille, les 500 kilos, 115 à 125 fr. Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 33 à 39 fr., petits 30 à 32 fr.; lapins, la pièce, 8 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 2.75 à 3 fr.; beurre, le demi-kilo, 5 à 5.50; beurre de beurrerie, 5.50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.25 à 3.50; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 4.600 fr.; vaches grasses, le kilo, 2 à 3.75; vaches laitières, 1.000 à 1.800 fr.; veaux, le kilo, 4 à 4.50; porcs, 5 fr.; porcs de lait, 120 à 160 fr.

ARTHON-EN-RETZ

Paille, les 500 kilos, 65 fr. Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 35 fr., petits 30 fr.; canards, la pièce, 10 fr.; pigeons, la couple, 9 fr.; lapins, la pièce 10 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 3 fr.; beurre, la livre, 4.50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.40; bœufs de travail, la paire, 3.500 à 4.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2.20; vaches laitières 400 à 1.200 fr.; taurcaux, le kilo, 2.40; veaux, 4.50; veaux de lait, 5 fr.; génisses, la pièce, 800 fr.; moutons, le kilo, 5 fr.; porcs, 3.25; porcs de lait, 120 à 150 fr.

PORNIC

Poulets, la couple, gros 30 à 40 fr., moyens 32 à 36 fr., petits 30 à 34 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 8 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 3.50; beurre, le demi-kilo, 4 à 4.50.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

Grâce à PROVENDEINE mon porc a été SAUVÉ !

Me trouvant à mon syndicat, je vois 3 personnes demandant chacune de la Provendeine, j'ai imité ces personnes en achetant moi-même un paquet. J'avais justement, dans mon élevage, un porc qui ne mangeait plus; la bête avait un rhume de cheval et je m'étais promis de l'abattre pour ne pas tout perdre. Comment vous expliquer ma surprise lorsque deux jours après lui avoir administré de votre Provendeine, le porc malade mangeait de plus en plus, le rhume était disparu et à la fin du premier paquet, la bête était la plus vigoureuse du troupeau, voilà l'exacte vérité.

Des milliers d'Eleveurs ont obtenu les mêmes succès avec Provendeine

La lettre de Mr. Lucien NEGRET à Giez par Faverges (Hte Savoie) dont nous publions ci-dessus un extrait, se trouve dans nos dossiers. Elle a été prise au hasard parmi les milliers que nous avons reçues et qui témoignent des remarquables résultats obtenus avec Provendeine.

Provendeine ne peut être comparée aux autres condiments. Préparée suivant des bases scientifiques, elle prévient et guérit la rachitisme (mal de pattes) et la pneumo-entérite, stimule la croissance des porcelets, favorise l'engraissement des porcs.

La véritable Provendeine Sanders se vend à 14 francs le grand paquet (impôt compris),

PROVENDEINE

PROCÉDÉ STEENBOCK BREVET N° 606.984

LA GARANTIE DE LA VITAMINE "D"

Anc. Maison Louis SANDERS, S. A., Rennes.

A AFFERMER pour le 23 avril 1937, FERME de 30 hectares environ, située Canton Champtoceaux. Ecrire Agence Havas, Nantes, 24.783.

Ire Cérémonie Enfantine

Ire Grande Tenue

Choisissez son Costume Communion dans la collection si variée qui vous est présentée à la

BELLE FERMIÈRE
12, R. J. J. ROUSSEAU, NANTES
SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT MASCULIN

MADAME

Pour le prix d'une machine très ordinaire vous aurez, avec STELLA, un meuble de luxe avec un mécanisme garanti 10 ans. Avant de vous décider pour l'achat d'une machine à coudre, voyez-les.

GARANTIE 10 ANS

STELLA

FONTENEAU, FABRICANT
121, Chaussée de la Madeleine - NANTES
CYCLES, TANDEMS, TRICYCLES, ÉCRÉMEUSES
EN VENTE CHEZ TOUS LES AGENTS DE LA MARQUE STELLA

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques

COMBINES BARRAL

5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs

Adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER fabricant des COMBINES BARRAL 8, villa d'Alésia, Paris 14e (Prospectus gratis)

TOUT CULTIVATEUR AVISÉ LIT LE BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFERIEURE.

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance
Prix imbattables à qualité égale
Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr.
Nous soignons les Ass. sociaux au tarif
DENTISTES d'HIDALGO de PARIS
Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes
A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

Et le p'tit veau dit: *moi aussi j'en veux du* RIZ

... pour devenir grand, pour être gras... A partir de 4 semaines et jusqu'à 3 mois, 1.000 à 1.800 grammes de riz en farine soigneusement délayé dans le lait écrémé, vous donneront à bon compte des veaux magnifiques.

Ecrire : BUREAU DU RIZ 62, Rue de Richelieu — PARIS

HAVAS

CYCLISTES...

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte, d'acheter ou d'équiper votre bicyclette à des prix incroyables de bon marché.

QUELQUES PRIX :

Bicyclettes hom. route...	dep.	225 »	Bicyclettes (ballon).....	dep.	250 »
— — — ...	—	235 »	— enfant.....	—	170 »
— cour. à pneus	—	235 »	Tandem, pièces Wonder,		
— — à boy..	—	250 »	chromé, 3 vit. éclair...	—	1150 »

Roue libre, 2 freins, pompe, sacoche garnie, garde-boue, avertisseur, garantie effective sur facture

Cadre brasé, complet....	depuis	85 »	Eclairage électrique, roulement à b., 3 pièces.	— 35 »
Roues compl., la paire	—	75 »	Enveloppe, 1re marque.	— 9 »
			Chambre à air, 1re m..	— 3 »
			Boyau	— 15 »
			Chaîne haute résistance	— 6 50
			Guidon	— 10 »
			Selle	— 10 »
			Moyeu, la paire.....	— 12 »

Choix incomparable de Voitures d'Enfants tous modèles à des prix imbattables

Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

1, Place Bretagne, NANTES - Tél. 125-51

Nous **RÉALISONS** *pour le compte d'une grande usine du Nord, touchée par la crise, un* **STOCK** *important de Chambres à coucher, chêne massif verni, au-dessous des* **PRIX DE FABRIQUE.**

1 CHAMBRE chêne, la meilleure qualité ..... 1.875 »

2 CHAMBRE chêne maillé, armoire 150 c/m., très moderne 2.490 »

3 CHAMBRE chêne de Hongrie, grand luxe, armoire 160 c/m. 2.990 »

4. CHAMBRE chêne de Slavonie, galbée, fabrication supérieure .. 1.750 »

5. CHAMBRE chêne, galbée, belle présentation ..... 1.175 »

6. CHAMBRE chêne, modèle unique, largeur 140 c/m., complète..... 945 »

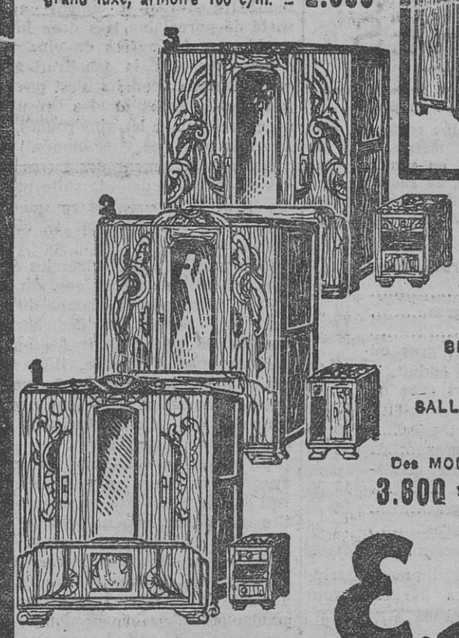

SALLES A MANGER chêne

BUFFET argentier, table à rallonges et 6 chaises cannées pour..... 890 »

BELLE SALLE, chêne, très massive 1.390 »

SALLE, chêne maillé, qualité irréprochable .. 1.990 »

Des MODÈLES très importants à 2.500 » - 3.000 » 3.600 » - 4.000 » constituant un choix très important

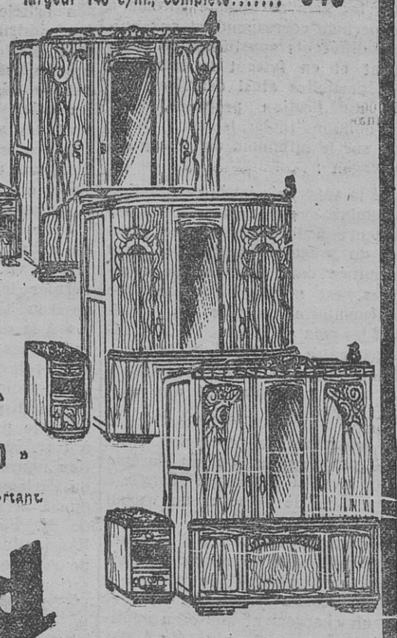

E. Lefroid

Stocks limités, HATEZ-VOUS de profiter des Meilleurs Modèles

PLACE DE LORRAINE ANGERS 16, RUE D'ALSACE
RUE BARILLERIE, 14 NANTES QUAI DE PENTHIÈVRE

VENTE sans Remises, ni Timbres, à concurrence du disponible

LINOLEUM - TAPIS - TOILES CIRÉES

Couvre-Parquet - Rémoléum
Largeur 2 mètres. Le mq. : 9 fr.
Envoi du CATALOGUE sur demande

3 SPÉCIALITÉS AUX

3, Rue de la Paix - NANTES
Téléphone 113.37
Nous nous chargeons de la pose du LINOLEUM et du TAPIS
DEVIS SUR DEMANDE

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.